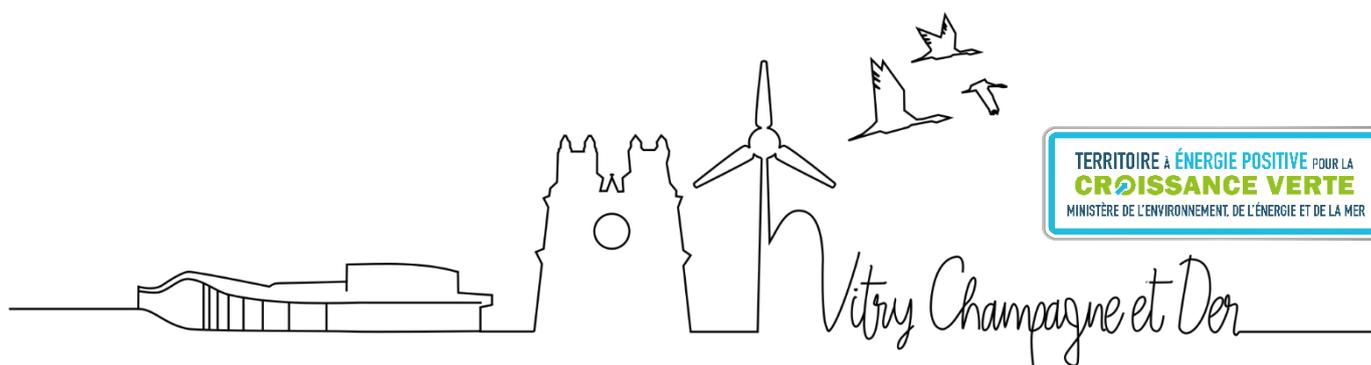


**Communauté de Communes  
Vitry, Champagne et Der**



# **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022**



mardi 26 septembre 2023

# TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉAMBULE</b> .....	3
<b>CARTE DU TERRITOIRE</b> .....	5
<b>PRÉSENTATION DE LA CCVCD</b> .....	6
<b>L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE 2022</b> .....	8
<b>LE BUDGET DE LA CCVCD</b> .....	12
<b>PRÉSENTATION DES COMPÉTENCES</b> .....	15
<b>COMPÉTENCE ÉCONOMIE - EMPLOI</b>	
Aménagement du territoire et développement économique.....	16
<b>COMPÉTENCE ÉCOLOGIE - ENVIRONNEMENT</b>	
Eau .....	23
Assainissement.....	25
Collecte et valorisation des déchets.....	28
Espaces verts et propreté urbaine .....	31
<b>COMPÉTENCE ÉDUCATION - FORMATION</b>	
Education - jeunesse.....	35
Dispositif de réussite éducative .....	38
Campus connecte .....	39
<b>COMPÉTENCE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - HABITAT ET LOGEMENT</b>	
Programme de renouvellement urbain.....	40
Système d'information géographique .....	44
Urbanisme .....	46
<b>COMPÉTENCE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET TRAVAUX</b>	
Voiries d'intérêt communautaire .....	48
Bâtiments communautaires .....	50
Marchés publics .....	52
Piscine communautaire .....	56

# PRÉAMBULE

Mesdames, Messieurs les maires,  
Mesdames, Messieurs les maires adjoints,  
Mesdames, Messieurs, les conseillers municipaux,

En application de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport retraçant l'activité de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) « Communauté de Communes Vitry Champagne et Der pour 2022, vous est adressé avec le compte administratif 2022 adopté par le conseil de communauté.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique. Séance au cours de laquelle les représentants de chacune des communes de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale peuvent s'exprimer. Le Président de la Communauté de Communes peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Cet exercice est certes formel mais c'est aussi une occasion d'adresser un message à tous les conseillers municipaux des communes membres de la CCVCD.

L'année 2022, aura été marquée à la fois par la sortie du contexte pandémique et la levée des dernières limitations, mais aussi par le déclenchement de la guerre en Ukraine, provoquant une envolée des prix des énergies, électricité et gaz notamment, sans précédent dans notre histoire récente.

Ce choc énergétique aura provoqué une nécessaire adaptation de nos modes de vie, collectifs, personnels et individuels. Mais il aura aussi démontré la justesse de notre analyse et de nos choix, traduits dans le projet de territoire de la communauté de communes.

La CCVCD et la Ville de Vitry le François ont pris à bras le corps la question énergétique et de la sobriété dès la création de la communauté de communes en 2013. Les élus des 35 communes membres ont affirmé au travers du projet de territoire une volonté claire d'un avenir commun solidaire et durable.

Un diagnostic énergétique du territoire et une modélisation énergétique territorialisée sont réalisés en partenariat avec EDF, et des objectifs à 10 ans de diminution de l'émission des gaz à effet de serre, de décarbonation des consommations énergétiques et de sobriété énergétique sont fixés, le tout animé dans une gouvernance public / privé, associant les services de l'Etat, les acteurs économiques, les acteurs de l'ESS et la collectivité.

C'est ce que l'on appellera localement le Système Energétique Décentralisé qui aboutira à dresser sept grandes familles regroupant trente-trois projets concrets, pour la période 2015-2020.

Cette démarche sera réactualisée régulièrement, dans une évaluation partagée et permanente, de manière à s'adapter aux évolutions des politiques publiques, des possibilités techniques et des innovations technologiques.

Dès lors, la CCVCD et la Ville de Vitry le François se sont inscrits dans la plupart des appels à projets et des contractualisations proposées par la puissance publique.

Le Programme de Transition Ecologique et Energétique pour la période 2021-2026 est ainsi en parfaite cohérence avec les autres démarches engagées par la CCVCD, et notamment Cit'Ergie ou le Contrat de Transition Ecologique signé avec le Préfet de la Marne en janvier 2020.

L'ensemble des actions s'intègrent bien sûr au sein du Plan Climat Air Energie (PCAET) qui a été arrêté, et le nouveau Programme d'action marque la continuité, mais aussi l'élargissement et l'approfondissement de la démarche de transition dans laquelle sont engagés Vitry-le-François et la CCVCD : réduction des gaz à effet de serre, réduction des consommations d'énergie, forte contribution du territoire à la production d'énergies renouvelables, développement de nouvelles pratiques industrielles ou agricoles, meilleure gestion des ressources et des espaces, développement d'une mobilité plus douce et décarbonée, accélération de la rénovation énergétique dans les bâtiments, biodiversité,...

Des objectifs clairs et ambitieux ont donc été posés à horizon 2030 :

- Economie locale :
  - réduction de 37% des émissions de gaz à effet de serre et de 39% des consommations d'énergie dans le secteur industriel
- Bâtiment, Urbanisme et Habitat :
  - réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre et de 47% des consommations d'énergie dans le résidentiel
- Mobilité et déplacement :
  - réduction de 26% des émissions de gaz à effet de serre et de 30% des consommations d'énergie dans les transports routiers
- Agriculture et consommation :
  - réduction de 24% des émissions de gaz à effet de serre et de 14% des consommations d'énergie dans le secteur agricole et viticole
- Nouvelles énergies :
  - production de 842 GWh d'énergies renouvelables soit 510 GWh de plus qu'en 2016

Parmi les sept thématiques, celle de la rénovation énergétique du patrimoine de la collectivité et de son établissement public à fiscalité propre est au cœur des préoccupations.

Puisque cette dimension avait déjà été prise en compte avec le programme SED ; cela nous a permis d'aboutir à la convention INTRACTING entre la C.C.V.C.D. et la Banque des Territoires le 09 Juin 2022, pour le financement de travaux de performance énergétique dans 5 bâtiments communautaires et l'éclairage public de 2 avenues pour un montant de 787 393€, représentant 90% du besoin de financement total.

En 2022, la C.C.V.C.D. a principalement axé son action sur la pose de plus de 300 robinets thermostatiques dans 4 groupes scolaires : Groupe scolaire Jules Ferry, Groupe scolaire Jules Verne, Groupe scolaire Paul Fort et Ecole maternelle de Frignicourt.

**Cette première étape s'est accompagnée des études nécessaires pour lancer en 2023 et 2024 des travaux ambitieux d'isolation thermique des bâtiments publics pour 1 200 000 €.**

Ces engagements et projets transversaux, ne nous ont pas éloignés du cœur de l'action de notre établissement public, dans le souci permanent de l'efficacité et de l'efficacités qui sert de guide à l'élaboration de nos politiques publiques et au développement de nos projets.

- **le chantier de construction d'un nouveau centre aquatique**, a été en voie de finalisation en 2022 pour une ouverture en 2023. Rappelons que ce projet est également l'aboutissement, d'un long travail d'études, de nombreuses procédures, et de démarches actives pour réunir les co-financements qui aujourd'hui sont environ 50 % du coût du chantier ;
- **le Projet de Renouveau Urbain** du quartier du Hamois a continué à progresser. La phase 2 des déconstructions au Hamois a été finalisée. Le premier permis de construire pour la reconstitution de l'offre a été déposée par le bailleur social, nous attendons avec impatience le début des travaux ;
- dans le domaine de **l'eau** et de **l'assainissement** des travaux ont été menés sur les réseaux et les installations, et des études ont été réalisées pour répondre aux exigences réglementaires. **L'élaboration du schéma directeur de l'eau potable continue, celui de l'assainissement a été adopté en 2022 ;**
- le service **espaces verts et propreté**, est intervenu sur 200 km de voirie, 104 ha, et a planté 700 arbres, 850 arbustes, 9 300 bulbes... et les serres intercommunales ont produit pour fleurir les 35 communes de la Communauté de Communes 20 000 plants de fleurs annuelles et 15 000 de bisannuelles.
- dans de nombreux domaines (éducation, installations sportives, urbanisme, environnement, déchets, action économique, transition énergétique...) la Communauté de Communes agit au quotidien au service des habitants et de l'avenir du territoire.

L'ensemble des élus et des agents ont continué à œuvrer résolument pour le développement harmonieux du territoire, la transition énergétique, l'amélioration de l'habitat, l'attractivité du territoire, un enseignement de qualité et un espace de solidarité partagé.

**Président de la Communauté de Communes**

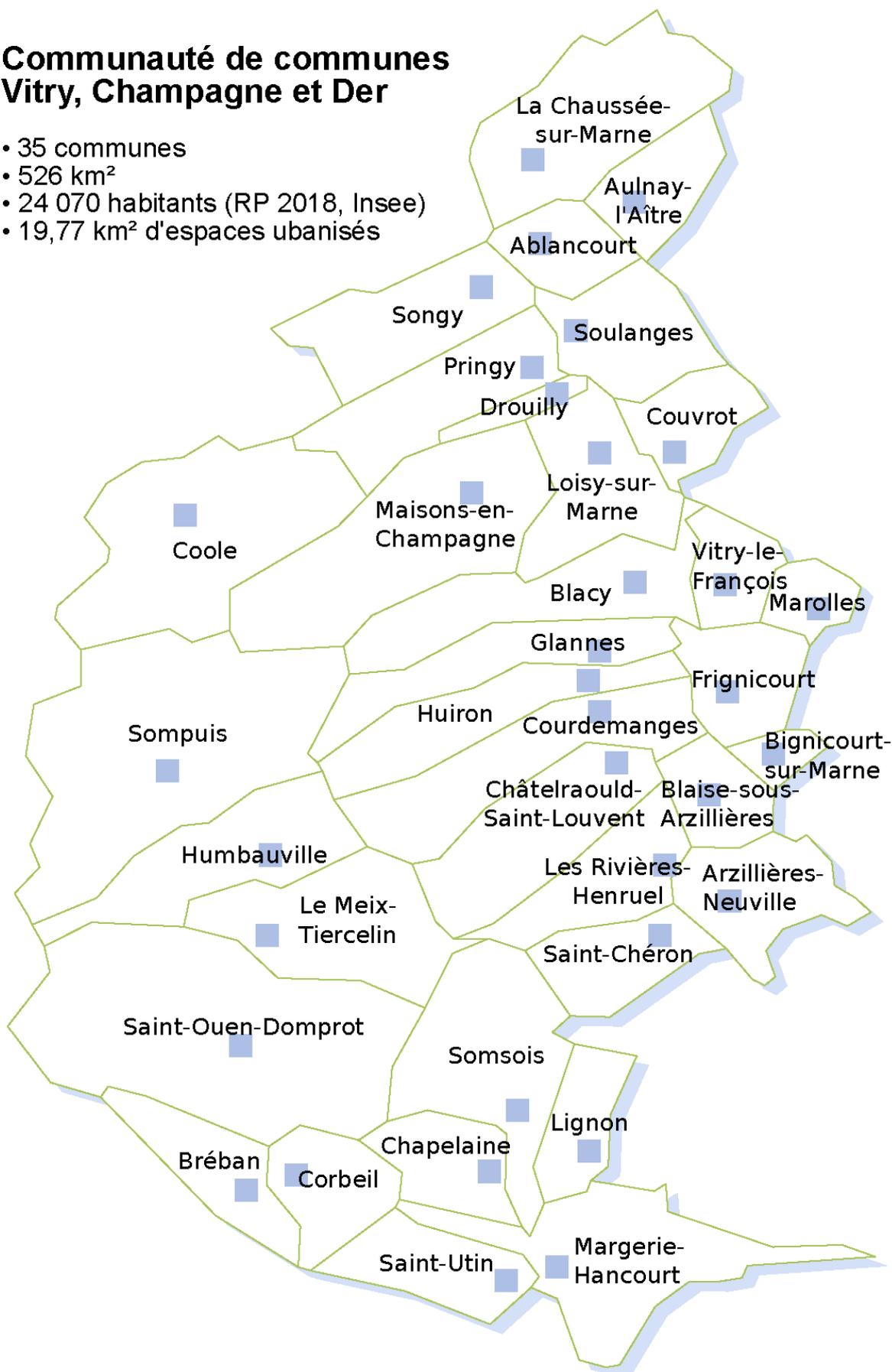


**Jean-Pierre BOUQUET**

# CARTE DU TERRITOIRE

## Communauté de communes Vitry, Champagne et Der

- 35 communes
- 526 km<sup>2</sup>
- 24 070 habitants (RP 2018, Insee)
- 19,77 km<sup>2</sup> d'espaces urbanisés



# PRÉSENTATION DE LA CCVCD

## Rappel historique

Au 1er janvier 2013, a été créée la Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER (C.C.V.C.D.), issue de la fusion des Communautés de Communes de VITRY-LE-FRANÇOIS, des Quatre Vallées et du Mont-Moret et du rattachements des communes de Couvrot et Margerie-Hancourt.

Notre Communauté est composée de 35 communes : Ablancourt, Arzillières-Neuville, Aulnay-L'Aître, Bignicourt-sur-Marne, Blacy, Blaise-sous-Arzillières, Bréban, Chapelaine, Châtelraould-Saint-Louvent, Coole, Corbeil, Courdemanges, Couvrot, Drouilly, Frignicourt, Glannes, Huiron, Humbauville, La Chaussée-sur-Marne, Le Meix-Tiercelin, Les Rivières-Henruel, Lignon, Loisy-sur-Marne, Maisons-en-Champagne, Margerie-Hancourt, Marolles, Pringy, Saint-Cheron, Saint-Ouen-Domprot, Saint-Utin, Sompuis, Somsois, Songy, Soulanges et Vitry-le-François.

Elle compte 23.641 habitants au 1er janvier 2022 (recensement 2019 – population municipale).

Suite à l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 fixant la nouvelle composition du Conseil de Communauté, le nombre de sièges a été fixé à 63. En 2020, 63 délégués issus de l'élection municipale ont été installés.

## Les principes fondateurs

La CCVCD précise, dans sa charte, l'esprit dans lequel les diverses communes entendent donner un sens à leur engagement respectif au sein de la CCVCD :

### La libre administration communale

La Communauté de Communes veille à préserver les intérêts fondamentaux de chaque Commune pour la réalisation de toute action ou opération d'intérêt communautaire. Si un équipement d'intérêt communautaire devait être réalisé sur une commune, il ne pourrait se faire sans avoir préalablement recueilli l'avis favorable de cette dernière. Cela permet en effet de créer une dynamique de projet acceptée par tous dans le respect de ce principe fondamental.

### La création d'un nouvel espace de solidarité intercommunale

La CCVCD permet de faire face aux besoins économiques et sociaux des habitants dépassant les capacités individuelles des communes. Elle doit permettre de faciliter le développement des communes et renforcer les fonctions d'agglomération de la ville-centre.

Elle oriente ses priorités d'action entre les différentes composantes de son territoire en favorisant la solidarité dans la répartition géographique des activités, des équipements et des services.

### Le maintien de la relation de proximité

Seules sont transférées à l'échelle intercommunale les compétences qui donnent naissance, à ce niveau, à une véritable plus-value communautaire. Ce transfert ne s'effectue jamais sans l'accord de la Commune.

## Les compétences

La Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der exerce de plein droit en 2019, en lieu et place des communes membres, les actions suivantes :

### 1. Compétences obligatoires

#### 1.1. Développement économique

- Aménagement, entretien et gestion de toutes zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;
- Actions de développement économique conduites en régie directe ou par convention déléguée à un tiers ;
- Création, développement, promotion, et gestion des installations touristiques (camping, port de plaisance, Maison du champagne...) ;
- Création, promotion, aménagement et valorisation de circuits thématiques et du tourisme de mémoire.

## 1.2. Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale ;
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et cartes communales ;
- Création de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ;
- Études stratégiques et d'aménagement visant à la constitution de réserves foncières ;
- Organisation et développement sur le territoire communautaire des installations liées à l'énergie éolienne et à toutes les énergies renouvelables ;
- Etudes et actions favorisant la transition énergétique ;
- Suivi de la « politique du pays » ;
- Système d'information géographique (S.I.G.).

## 1.3. Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés

- Collecte et élimination de déchets des ménages et déchets assimilés ;
- Points et plateformes d'apport volontaire de déchets : achat et maintenance des bennes, collecte et traitement ;
- Déchetteries et aire de compostage,

## 1.4. Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

### 2. Compétences facultatives

- Eau ;
- Assainissement ;
- Politique du logement et du cadre de vie ;
- Gestion, dépenses de fonctionnement et d'investissement des équipements d'intérêt communautaire ;
- Enseignement préélémentaire et élémentaire ;
- Création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire et de leurs équipements connexes ;
- Taxe d'aménagement ou tout autre dispositif qui s'y substituerait lors de la création de voiries ou réseaux nouveaux ;
- Eventuelles actions de développement culturel ;
- Propreté/Espaces verts dans les limites des agglomérations communales (entre les panneaux d'agglo.) ;
- Incendie contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours ;
- Opérations sous mandat ;
- Technologies de l'information et de la communication (aménagement du haut débit sur le territoire intercommunal) ;
- Services à la population ;
- Péri et extrascolaire ;
- Restauration scolaire ;
- Mobilité.

## Deux institutions organisationnelles

### 1. Conférence des Maires

D'après la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019, dite "loi engagement et proximité", la conférence des Maires est devenue obligatoire. En 2022, elle s'est réunie les 7 février et 11 octobre.

### 2. Conférence des Conseillers Municipaux

La Conférence de l'ensemble des conseillers municipaux des communes adhérentes à la Communauté de communes se réunit au moins une fois par an. Cette instance a été mise en place dans un souci de transparence des affaires communautaires à l'égard des conseillers municipaux. Elle s'est réunie le 6 décembre 2022.

# L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE EN 2022

## Fonctionnement institutionnel et politique

### 1. Le Conseil de Communauté

La Communauté de Communes est administrée par un organe délibérant, dénommé « Conseil de Communauté », formé des délégués des communes membres et composé de 63 personnes.

Tableau 1- Délégués par commune depuis 2020

Ablancourt	1	Couvrot	1	Margerie-Hancourt	1
Arzillières-Neuville	1	Drouilly	1	Marolles	1
Aulnay-l'Aître	1	Frignicourt	3	Pringy	1
Bignicourt-sur-Marne	1	Glannes	1	Saint-Cheron	1
Blacy	1	Huiron	1	Saint-Ouen-Domprot	1
Blaise-sous-Arzillières	1	Humbauville	1	Saint-Utin	1
Breban	1	La Chaussée-sur-Marne	1	Sompuis	1
Chapelaine	1	Le Meix-Tiercelin	1	Somsois	1
Châtelraould-St-Louvent	1	Les Rivières-Henrue	1	Songy	1
Coole	1	Lignon	1	Soulanges	1
Courdemanges	1	Loisy-sur-Marne	2	Vitry-le-François	26
Corbeil	1	Maisons-en-Champagne	1		

Le Conseil de Communauté règle, par ses délibérations, les affaires de la Communauté de Communes. Il en adopte les budgets et délibère sur le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Président. Il peut émettre des vœux d'intérêt général en les présentant sous la forme de questions écrites.

Il a donc un pouvoir général et global sur le mode d'organisation et le fonctionnement de la CCVCD.

En 2022, il y a eu 7 Conseils de Communauté durant lesquels 123 délibérations ont été soumises au vote des conseillers.

### 2. Le Bureau

Le Bureau est composé du Président, de 13 Vice-Présidents et de 5 conseillers communautaires délégués.

Tableau 2 - Composition depuis décembre 2022

Jean-Pierre BOUQUET	Président	
Daniel FONTAINE	1er Vice-président	Développement et promotion économiques • zones d'activités • pépinière et hôtel d'entreprises (La Fabrique), tiers-lieux/coworking • Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
Jean-Pierre FORMET	Vice-président	Eau potable • schéma directeur de l'eau • préservation de la ressource, de la biodiversité et de l'assainissement collectif
Thierry MOUTON	Vice-président	Renouvellement urbain • personnel (instances paritaires, relations avec les syndicats, COS, hygiène et sécurité, stagiaires et formation des agents)
Didier NOBLET	Vice-président	Collecte et valorisation des déchets • assainissement non collectif
Marylène SIMONNET	Vice-présidente	Habitat et logement
Olivier MALOU	Vice-président	Aménagement numérique du territoire • SIG
Christelle COLSON	Vice-présidente	Activités scolaires, péri/extra-scolaires, restauration scolaire et circuits courts
Francis PASSINHAS	Vice-président	Insertion par l'économie (PLIE), territoire Zéro chômeur, économie sociale et solidaire
René MAUTRAIT	Vice-président	Équipements sportifs (gymnases, piscine, centre aquatique)
Romain DESANLIS	Vice-président	Espaces verts • propreté
Olivier DELCOMBEL	Vice-président	Voirie et bâtiments communautaires
Anna REOLON	Vice-présidente	Tourisme (camping, fluvial, office du tourisme, circuits thématiques...)
Annick FELICETTI	Vice-présidente	Aménagement de l'espace • urbanisme (Scot, PLUI)

Muriel ARMANETTI, André CASTAGNA, Éric CHAVEROU, Dominique PARNISARI, conseillers délégués, sont associés aux réunions du Bureau.

### Sont également associés au Bureau :

- La Directrice Générale des Services ;
- Le Directeur Général Adjoint des Services ;
- Le Directeur des Services Techniques ;
- Le Directeur des Affaires Financières ;
- tout autre chef de service en fonction de l'ordre du jour.

### Le Bureau se réunit pour :

- Examiner les affaires courantes de la Communauté ;
- Assurer le suivi des travaux des différentes commissions communautaires ;
- Emettre des avis et des orientations sur tous les dossiers qui lui sont soumis ;
- Valider les projets de délibérations soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

A partir des choix et orientations des Bureaux, la Directrice Générale des Services prépare, sous l'autorité du Président, les rapports présentés au vote du Conseil de Communauté.

Le Bureau tient lieu également de Commission des Finances de la CCVCD.

En 2022, le Bureau de Communauté s'est réuni 9 fois.

### 3. Les commissions de travail

Par délibération du 8 septembre 2020, il a été créé 5 commissions communautaires permanentes avec, à leur tête un Vice-président.

Les commissions ont pour mission d'examiner les affaires qui leur sont soumises, émettent des avis simples ou formulent des propositions. Elles statuent à la majorité des membres présents. Elles peuvent, sur une question donnée, ouvrir leurs travaux à des tiers (représentants d'usagers, d'associations...) ; elles peuvent constituer des groupes de travail spécialisés.

Les commissions sont donc une réelle force de propositions pour la rédaction des délibérations.

- **COMMISSION ECONOMIE - EMPLOI** : développement et promotion économiques, zones d'activités, pépinière et hôtel d'entreprises, coworking, Territoire Zéro Chômeur, économie sociale et solidaire ; insertion par l'économie (P.L.I.E.), Tourisme (camping, port de plaisance ; office de tourisme, développement de circuits thématiques) ;
- **COMMISSION ECOLOGIE - ENVIRONNEMENT** : Transition énergétique (P.C.A.E.T., C.T.E. ; parc éolien...) ; eau potable ; schéma directeur de l'eau ; assainissement collectif, préservation de la ressource ; biodiversité ; espaces verts et propreté ; collecte et valorisation des déchets ; assainissement non collectif ;
- **COMMISSION EDUCATION ET FORMATION** : comprenant les compétences suivantes : affaires scolaires, activités péri et extra-scolaires, restauration scolaire et circuits courts ;
- **COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** : Renouvellement urbain, développement des formations ; Aménagement de l'espaces, urbanisme (SCOT, PLUi) ; Habitat et logement (OPAH, PLH) ; Développement numérique du territoire, Système d'Information Géographique ;
- **COMMISSION PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET TRAVAUX** : Voiries et bâtiments communautaires ; Equipements sportifs (gymnases, piscine, centres aquatique) ;

En 2022, ces commissions se sont réunies ainsi : commission éducation-formation (8 mars 2022, 5 juillet 2022 et 14 octobre 2022), commission écologie-environnement (30 mars 2022 et 13 septembre 2022), commission économie - emploi (13 septembre 2022 et 3 octobre 2022).

A ces 5 commissions se rajoute la **Commission d'Appel d'Offres**.

# Organisation interne des services

## 1. Services intégralement communautaires

Au 31 décembre 2022, la CCVCD comptait 206 agents, 3 apprentis : 2 en espaces verts et 1 au service éducation jeunesse.

## 2. Services partagés

Dans un souci de mutualisation et d'optimisation des moyens, les services transversaux suivants sont partagés avec la Ville de Vitry-le-François :

- La Direction Générale des Services ;
- Les Services Techniques ;
- Le Service des Ressources Humaines ;
- Le Service des Finances et du Budget ;
- Le Secrétariat Général ;
- Le Service des achats et de l'Informatique ;
- Le Service Communication.

Une convention de mise à disposition du personnel a été approuvée et actualisée par délibération du 8 décembre 2020 pour les années 2021 à 2023. Désormais chaque année, sur la base d'indicateurs mesurant l'activité réelle des services, il est communiqué au Bureau de Communauté l'exacte proportion de travail qui pèse sur les agents qui sont partagés et mis à disposition.

Sur la base du compte-rendu d'activités de l'année précédente, les contributions respectives de la Communauté de Communes et de la Ville sont actualisées à chaque exercice budgétaire, par l'examen de l'évolution des critères d'activité des services et celui des dépenses réellement constatées.

# ORGANIGRAMME AU 31 DECEMBRE 2022

**Président de la CCVCD**.....Jean-Pierre BOUQUET

Directeur de la Web Stratégie et du Marketing Territorial ..... Gaël PADIOU  
Secrétaire des élus communautaires..... Laure PRINCE

## Services Généraux

**Directrice Générale des Services**.....Catherine PELLIS

**Directeur Général Adjoint des Services**..... Alexandre GUILLEMIN

## Pôle "Services Généraux"

DGS..... Catherine PELLIS  
Coordinatrice du DRE ..... Laetitia JOLLY  
Coordinatrice du Campus Connecté ..... Carine PRUDENT  
Cheffe de service Habitat et Renouvellement Urbain ..... Sophie GAUBERVILLE  
Chargé du SIG ..... Simon MINIOU  
Chargée du Renouvellement Urbain..... Nesrine CHENOUI  
Directeur du Développement Economique.....Amélie REIGNIER  
Chargée de mission TRE ..... Mathilde REGNAULT  
Chef du service Education Jeunesse..... Benjamin GORIN  
Responsable de la Cuisine Centrale.....Philippe WALD  
Responsable des ATSEM ..... Xavier BEVIERE  
Responsable des ATSEM .....Marie-Antoinette LORAIN

## Pôle "Services à la Population"

DGAS .....Alexandre GUILLEMIN  
Chef de service de l'Urbanisme ..... Christophe GARY  
Adjointe à l'Urbanisme..... Solenne MIROIR  
Directeur de la Piscine ..... Yohan BARREIRA  
Référént Economie Sociale et Solidaire..... Saïd DRIDI

## Pôle "Finances"

Directrice des Finances..... Valérie BOEUF  
Adjointe à la DF ..... Nathalie LACOINE  
Prospective - Subvention..... Jessica HIOLE

## Pôle "Ressources Humaines"

Directrice des Ressources Humaines ..... Ouihemme BOUGUERAIRA  
Adjointe à la DRH.....Agnès LACOUR  
Responsable Pôle Ménage/EPI.....José RODRIGUES  
Directeur Hygiène et Sécurité..... William PIN  
Préventrice Hygiène et Sécurité ..... Muriel LASSAUGE  
Technicien ERP/équipements sportifs ..... Jean-Michel BREMOND  
Responsable Formation ..... Nathalie PREUD'HOMME

## Pôle " Services Techniques"

Directeur des Services Techniques ..... Etienne PETIT  
Adjointe au DST - Chargée de projets ..... Céline LABREUCHE  
Responsable du service Espaces Verts..... Marc HENRY  
Adjointe SEV .....Faustine BOURGEOIS  
Responsable de la Propreté ..... Marc CUVILLIER  
Responsable du service CVD..... Patrick OLARD  
Responsable déchetterie et Aire de Compostage ..... Raphael BORDOGNA  
Responsable du service Gestion des Ordures Ménagères..... Kadour RAHBI  
Responsable du service Eau & Assainissement .....Christelle DAVRON  
Responsable du service Marchés publics ..... Carine BRODIEZ  
Responsable du service Bâtiment et patrimoine ..... Perrine GIRARDIN  
Responsable du service Voirie et Signalisation..... Jérôme BROUET

# LE BUDGET DE LA CCVCD

Le budget est composé d'un budget principal et de six budgets annexes. L'ensemble de ces budgets a représenté en 2022 un montant total de dépenses de 20.132.906,46 € en fonctionnement et de 10.577.439,79 € en investissement.

La fiscalité est restée stable, avec la poursuite de la convergence du taux des impôts communautaires vers une harmonisation pour l'ensemble des parties du territoire.

## Ratios et valeurs CA 2022

Dépenses réelles de fonctionnement / population.....	675,36 €/hab.
Produit des impositions directes / population .....	299,46 €/hab.
Recettes réelles de fonctionnement / population.....	794,31 €/hab.
Dépenses d'équipement brut / population.....	296,26 €/hab.
Encours de la dette / population .....	684,85 €/hab.
Dotations globales de fonctionnement / population.....	59,18 €/hab.
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement.....	51,86 %
Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement .....	89,64 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement.....	37,30 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement .....	86,30 %

## C3.5 - PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

## 1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
invest.	dépenses	9.024.978,89	8.066.593,58	84.748,00	873.637,31
	recettes	9.024.978,89	4.980.392,63	0,00	3.123.758,25
fonct.	dépenses	19.939.227,08	16.676.855,44	0,00	3.262.371,64
	recettes	19.939.227,08	19.219.522,90	0,00	- 551.879,70

(1) Y compris les rattachements.

## 2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

SECTION		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>Zone d'activités Vitry le F - Marolles / N°SIRET : 20003471800037</b>					
invest.	dépenses	261.003,76	66.805,34	0,00	194.198,42
	recettes	4.000,00	3.216,56	0,00	783,44
fonct.	dépenses	447.475,47	339.120,55	0,00	108.354,92
	recettes	447.475,47	389.485,49	0,00	- 36.181,49
<b>BA Eau / N°SIRET : 20003471800060</b>					
invest.	dépenses	3.329.121,69	1.178.121,51	25.327,92	2.125.581,26
	recettes	3.329.121,69	1.009.197,42	0,00	1.879.163,80
fonct.	dépenses	1.880.121,33	362.455,84	0,00	1.517.665,49
	recettes	1.880.121,33	805.021,86	0,00	- 207.821,23
<b>BA Assainissement / N°SIRET : 20003471800078</b>					
invest.	dépenses	1.713.331,81	885.019,84	0,00	278.195,16
	recettes	1.713.331,81	1.085.693,08	0,00	617.638,73
fonct.	dépenses	1.902.127,83	1.088.551,94	0,00	813.575,89
	recettes	1.902.127,83	1.530.572,05	0,00	212.986,95
<b>BA Déchets ménagers et assimilés / N°SIRET : 20003471800052</b>					
invest.	dépenses	3.322.471,08	3.163.108,69	0,00	159.362,39
	recettes	3.322.471,08	3.461.937,46	0,00	- 167.799,46
fonct.	dépenses	299.386,81	126.897,38	0,00	172.489,43
	recettes	299.386,81	161.849,52	0,00	84.418,56
<b>BA Centre d'affaires / N°SIRET : 20003471800045</b>					
invest.	dépenses	79.485,69	54.769,45	0,00	24.716,24
	recettes	79.485,69	44.707,38	0,00	7.601,49
fonct.	dépenses	32.500,00	23.558,93	0,00	8.941,07
	recettes	32.500,00	7.366,12	0,00	7.829,94
<b>BA ZAC de la Haute Voie / N°SIRET : 20003471800029</b>					
invest.	dépenses	2.860.306,43	501.848,09	0,00	151,91
	recettes	2.860.306,43	497.700,55	0,00	2.362.605,88
fonct.	dépenses	373.000,00	69.892,53	0,00	303.107,47
	recettes	373.000,00	573.114,18	0,00	- 200.114,18

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

### 3 - PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
invest.	dépenses	20.590.699,35	13.916.266,50	110.075,92	3.655.842,69
	recettes	20.333.695,59	11.082.845,08		7.823.752,13
fonct.	dépenses	24.873.838,52	18.687.332,61		6.186.505,91
	recettes	24.873.838,52	22.686.932,12		- 690.761,15
total général des dépenses		45.464.537,87	32.603.599,11	110.075,92	9.842.348,60
total général des recettes		45.207.534,11	33.769.777,20		7.132.990,98

(1) Y compris les rattachements.

### 4 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES

(Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
invest.	dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
	recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
fonct.	dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
	recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

### 5 - PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

(après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
invest.	dépenses	20.590.699,35	13.916.266,50	110.075,92	3.655.842,69
	recettes	20.333.695,59	11.082.845,08		7.823.752,13
fonct.	dépenses	24.873.838,52	18.687.332,61		6.186.505,91
	recettes	24.873.838,52	22.686.932,12		690.761,15
total général des dépenses		45.464.537,87	32.603.599,11	110.075,92	9.842.348,60
total général des recettes		45.207.534,11	33.769.777,20		7.132.990,98

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

# PRÉSENTATION DES COMPETENCES

## ÉCONOMIE - EMPLOI

Aménagement du territoire et développement économique

## ÉCOLOGIE - ENVIRONNEMENT

Les services techniques

Quatre compétences mises en œuvre par des équipes communautaires :

- l'eau, l'assainissement, la collecte et la valorisation des déchets, les espaces verts et la propreté.

Plate-forme de rénovation énergétique

## PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET TRAVAUX

Deux compétences mises en œuvre par les ST municipaux mis à disposition de la CCVCD :

- Les voiries communautaires, les bâtiments communautaires.

Le service des marchés intervient aussi pour les opérations communautaires.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Habitat - Logement

- PRU, habitat et logement, SIG, OPAH.

Urbanisme

- Élaboration et modifications des documents d'urbanisme, instruction des autorisations du Droit du Sol.

## ÉDUCATION ET FORMATION

Le service éducation - jeunesse

- Activités scolaires, périscolaires, extra-scolaires, restauration scolaire.

Le Dispositif de Réussite Educative

Le Campus connecté

# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

- Fédération et animation du tissu économique local, mise en relation des acteurs, orientation vers les interlocuteurs dédiés, organisation d'actions et temps forts professionnels ;
- Animation de partenariats pour la dynamisation économique du territoire et le soutien aux entreprises et porteurs de projets ;
- Valorisation de l'offre à vocation économique par le relais des opportunités immobilières et foncières existantes et l'appui aux projets de développement et d'implantation ;
- Conception, extension, réhabilitation et gestion des zones d'activités & bâtiments communautaires d'entreprise ;
- Développement de projets d'attractivité territoriale dans les domaines de la transition écologique, de la mobilité, du tourisme...
- Promotion du territoire et de son tissu économique ;
- Veille économique et stratégique en matière de développement local.

## ACTIONS REALISEES ET OFFRE DE SERVICES 2021

### A. PROSPECTER ET ACCOMPAGNER L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES

Répondre aux projets d'implantation et de développement des entreprises du territoire

#### A.1. Quatre zones d'activités

Avec 4 zones d'activités économiques représentant 120 entreprises pour environ 3 000 emplois, le Communauté de communes Vitry, Champagne et Der peut compter sur 400 ha de surfaces dédiées à l'accueil d'activités économiques dont 40 ha immédiatement disponibles.

- Actualisation et promotion de l'offre d'accueil publique et privée de foncier et de bâti à vocation économique.
- Un panel d'offres variées avec un centre d'affaires (La Fabrique) à vocation de pépinière et hôtel d'entreprises mais aussi différents bâtiments relais situés sur les 2 zones d'activités du territoire, 2 zones industrielles mixant industrie, service à l'industrie et artisanat de production

#### A.1.1. Zone industrielle Vitry-Marolles

- 250 ha en zone industrielle dont 13 ha disponibles
- Services : embranchement fer, hôtellerie, restauration, transport logistique
- Nombre de bâtiments communautaires : 15 (13 loués, 1 local pour les techniciens du service) :
- Bâtiment D, rue du Bois Guillaume à Marolles : 1 cellule (Bigard)
- Bâtiment F, rue de la Violette à Marolles : 2 cellules (TFN Propreté, Chris'Auto)
- Bâtiment G, rue de la Violette à Marolles – pépinière artisanale : 4 cellules (2 cellules Baudouin Formation jusque juin 2022, IESC depuis juillet 2022, Gamesa, GM Automobiles depuis le 1er avril 2022)
- Bâtiment H, rue de la Violette à Marolles – pépinière artisanale : 5 cellules + 1 bureau divisible en 2 espaces (Haffner Energy 2 cellules depuis le 24 octobre 2022, STELEC, 2 cellules JST, 1 local pour les techniciens du service développement économique)
- Bâtiment I, rue de la Violette à Marolles : 1 cellule (Elivia)
- Bâtiment J, rue de la Violette à Marolles : 2 cellules (Transport Liébart +partie bureaux vides)

### **A.1.2. Zone d'activités économique de la Haute Voie à Loisy-sur-Marne**

- 120 ha ;
- 1 entreprise implantée (32 emplois) ;
- Zone aménagée : 44 ha (comprenant la zone inondable) ;
- Surfaces disponibles : 14 ha • délibération du Conseil de Communauté pour la cession de 4 ha à la société JORIS IDE, acte de signé en août 2022 • délibération du Conseil de Communauté pour la cession d'1 ha à une société de transport.

### **A.1.3. Zone artisanale de Frignicourt**

- Environ 3 ha, disponibilités 1,38 ha ;
- 5 entreprises.

### **A.1.4. Zone artisanale du Bois Legras**

- Environ 18 ha dont 5 ha disponibles pour aménagement ;
- 6 entreprises - 100 emplois ;
- 1 bâtiment communautaire (Bâtiment C) : 1 hangar composé de 2 travées + 1 cellule (Association Alter Native)

## **A.2. INSTALLATION TERMINALE EMBRANCHÉE**

Depuis le 1er janvier 2020 la CCVCD possède et exploite une installation terminale embranchée (ITE) implantée sur les communes de Vitry-le-François et Marolles.

Cette ITE est raccordée au Réseau Ferré National (R.F.N.) sur les voies de service de la gare de Vitry-le-François.

Le réseau de l'ITE de la zone industrielle Vitry-Marolles comprend environ 4.500 mètres de voies ferrées qui permet de desservir les sous-embranchés Vivescia, Malteurop et Mannesmann. Il supporte actuellement un trafic annuel de l'ordre de 100 000 tonnes de marchandises issues principalement de Mannesmann et Malteurop pour lesquelles il constitue un enjeu stratégique en matière de logistique.

Dans la continuité de l'étude réalisée en 2021 portant sur un audit général de l'infrastructure et ses caractéristiques (diagnostic de l'état de l'installation) ainsi qu'une analyse de flux et du niveau d'utilisation (détermination d'un plan de maintenance, entretien et investissements), une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de réfection et rénovation des voies ferrées a été réalisée. L'objectif étant d'accompagner la collectivité dans la mise en place et la gestion d'un accord-cadre pluriannuel de travaux.

## **A.3. MARNE DÉVELOPPEMENT**

La CCVCD est adhérente à l'agence de développement économique de la Marne, Marne Développement, qui réunit la Région Grand Est, le Conseil Départemental de la Marne, la CCI Marne en Champagne, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et les 14 intercommunalités marnaises.

Marne développement agit autour de différents axes, en travaillant notamment :

- au développement endogène via la prise de contact avec les entreprises du territoire pour leur proposer notamment un accompagnement dans la mise en œuvre de leurs projets ;
- à la création et l'animation d'un réseau des industriels marnais (Réseau Marne Industrie) pour favoriser les synergies interentreprises et interbassins ;
- à la prospective pour l'implantation d'entreprises exogènes, en lien notamment avec Invest Eastern France : réalisation d'un travail de promotion de l'offre foncière et immobilière sur le territoire. En 2022, cette collaboration a notamment contribué à l'achat de l'ancien entrepôt Sarreguemines par la société turque Kösedag, en vue de l'ouverture de leur usine française fin 2023, avec la création de plus de 30 emplois directs. Marne Développement, en lien avec la CCVCD, participe notamment à la coordination de l'accompagnement à l'implantation de ce projet exogène.

À ce titre, des points réguliers sont effectués entre le service développement économique de la CCVCD et Marne Développement, afin notamment de pouvoir enrichir le travail prospectif de développement local en corrélation avec les besoins évoqués par les entreprises et pour mettre en place des animations partenariales à destination des entreprises, sur des thématiques précises (cf. paragraphe économie circulaire pour le détail des animations conduites en partenariat en 2022).

## **B. ACCUEILLIR LES CREATEURS D'ENTREPRISE ET ACTIVITES ECONOMIQUES**

Héberger les jeunes entreprises, animer la Pépinière/Hôtel d'Entreprises

### **B.1. LA FABRIQUE, CENTRE D'AFFAIRES**

- Superficie du bâtiment : 850 m<sup>2</sup> ;
- 16 bureaux modulables de 12 à 180 m<sup>2</sup> ;
- Tarifs délibérés au conseil communautaire le 02/04/2019 (délibération n°32) ;

#### **Occupation**

1 bureau de partenaires de la création d'entreprises. Leurs permanences complètent nos missions.

14 bureaux loués pour 8 entreprises résidentes soit 94 % de taux d'occupation

- NEHS Digital – Laurent DUVAL – Imagerie médicale ;
- ADEVA Pays Vitryat – syndicat mixte (2 bureaux) ;
- Cabinet JMB et Partners Conseil ;
- Association des Professionnels de Santé du Grand Der – Jacques DAUBERTON – Tâches administratives liées à l'association (3 bureaux) ;
- Nord Est Bois – Hervé JEANRAT - Exploitation forestière ;
- Cabinet Maxence GUILLEMIN – Avocat ;
- SVN COM SERVICES – Fabien SAVARIN – Création et organisation d'évènements, conseil, impression numérique et vente de produits de communication (2 bureaux) ;
- Feuilles et Plumes – Cécile MARGO – Graphologue.

4 domiciliations

- ARKETHERM – Ludovic MOULUN ;
- ATELIER WAKSU – Stéphanie BENA ;
- GRADO Ingénierie – Alain FERNANDEZ DE GRADO ;
- SEM Vitry Energies.

Exemple d'entreprises ou associations louant un bureau à la journée ou demi journée :

- L'ADAPT ;
- Valérie FONDERE – Psychopraticienne - Accompagnement thérapeutique pour particuliers et entreprises.

### **B.2. TIERS LIEU D'ACTIVITES/ESPACE DE COWORKING**

Cet espace partagé vise à relier des communautés de travail autonomes du territoire, à accueillir les professionnels qui souhaitent occuper un autre lieu de travail que leur domicile. Le tiers-lieu favorise l'éclosion et la pérennité des entreprises en offrant l'accès à de multiples réseaux professionnels et proposant la mutualisation d'outils.

- Bureaux multipostes meublés et connectés à usage flexible et open-space de 180 m<sup>2</sup> ;
- Tarifs délibérés au conseil communautaire du 10 décembre 2019 (délibération n°136) ;
- Ouverture en continu de 7h30 à 20h00 du lundi au samedi ;
- Emploi : 1 hôtesse d'accueil à mi-temps (matin uniquement) jusqu'en novembre 2022.

Le coworking accueille en son sein le Campus Connecté, avec un bureau séparé occupé à temps plein par la coordinatrice, ainsi qu'un open-space accueillant les étudiants.

### **Taux de remplissage moyen en 2021**

- Bureaux fermés : 61,01 % // Open-space : 2,97 % // Salle de réunion : 13,85 %

## **C. DETECTER, SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET/CREATEURS D'ENTREPRISE**

Initiative Marne Châlons-en-Champagne est une association loi 1901 qui intervient financièrement sur la création ou la reprise d'entreprises au travers de l'octroi de prêts d'honneur accordés aux porteurs de projets.

En plus d'un soutien financier, Initiative Marne accompagne les porteurs de projets à travers un parrainage et un suivi technique personnalisé.

Par son adhésion à l'association, la CCVCD permet que la Plateforme Initiative Marne soit déployée sur le territoire pour l'accompagnement des entrepreneurs dans la « structuration financière » de leur projet de création, reprise ou développement d'entreprise. La plateforme apporte ainsi un appui financier supplémentaire nécessaire au bon démarrage de l'activité et facilite la levée des fonds bancaires.

En juin 2022, le Conseil de Communauté renouvelé la convention d'adhésion.

Le « Pôle Coopération pour Entreprendre », initié par la Région Grand Est, est également porté sur le territoire du Sud-Est Marne par l'association Initiative Marne. Celui-ci a pour but développer et renforcer la dynamique entrepreneuriale en accompagnant les créateurs d'entreprises et encourager la dynamique collective d'acteurs sur un territoire pour renforcer cet accompagnement. La CCVCD s'inscrit dans les événements portés par le Pôle de Coopération pour Entreprendre, avec une participation au salon de la création d'entreprises du 7 septembre 2022 à la Foire de Châlons, en partenariat avec l'ensemble des structures accompagnant les porteurs de projets.

## **D. SOUTENIR L'EMPLOI ET L'OFFRE DE FORMATION**

- Participation au Plan de Lutte contre les Tensions de Recrutement du bassin vitryat piloté par les services de l'Etat et de la Région Grand Est. Une animation sur la marque employeur a été réalisée dans le cadre de ce plan le 11 mai 2022 à la salle Simone de Beauvoir à Vitry-le-François ayant pour objectif de présenter et échanger avec les entreprises du territoire sur les dispositifs des différents partenaires en faveur du recrutement (immersion, formation) et sur la marque employeur avec une intervention de l'APEC.
- Participation au Comité Territorial de Développement des Compétences et au Réseau Be Est Entreprendre animés par la Maison de Région Saint-Dizier/Bar-le-Duc

## **E. PORT DE PLAISANCE (TOURISME)**

Ouverture saisonnière du 17 avril au 15 octobre 2022

Emploi : 1 hôtesse d'accueil pendant la saison + 2 saisonniers en appui en juillet-août

Bilan de la saison : 122 bateaux pour 255 plaisanciers et 3 hivernages.

## **F. DEVELOPPER COLLECTIVEMENT LA STRATEGIE D'ATTRACTIVITE ET LES PROJETS DE TRANSITION**

### **F.1. ENERGIES RENOUVELABLES**

Présentation des projets d'énergies renouvelables du territoire sur le stand de la Foire de Châlons. Les visiteurs ont pu tester leurs connaissances grâce à des questionnaires mis à leur disposition.

#### **F.1.1. Eolien**

- 101 éoliennes implantées sur le territoire de la CCVCD (247 MW de puissance installée) ;
- 14 parcs en instruction pour une puissance prévisionnelle de 267.595 MW dont 2 projets d'extension pour une puissance prévisionnelle de 17.1 MW et 3 MW ;
- 9 parcs autorisés soit 52 éoliennes pour une puissance de 170.055 MW ;
- 1 éolienne repowerée d'une puissance de 3,3 MW ;
- 1 projet en appel suite au refus.

### **F.1.2. Biomasse**

- Réseau de chaleur urbain : visite par les techniciens et élus de la chaufferie biomasse le 16 juin 2022 dans le cadre de la rencontre CAE (Climat Air Energie) ;
- Etudes en cours pour l'extension du réseau de chaleur.

### **F.1.3 Méthanisation**

- 1 projet autorisé en construction.

### **F.1.4. Centrale photovoltaïque au sol**

- 1 projet hybride autorisé sur la zone d'activités économiques de la Haute Voie à Loisy-sur-Marne ;
- 1 projet à Marolles en instruction ;
- 1 projet à l'étude.

## **F.2. ECONOMIE CIRCULAIRE - ECOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE**

L'écologie industrielle et territoriale est le tissage de relations interentreprises proches géographiquement pour créer des synergies locales de fonctionnement, en mutualisant des équipements, des services ou des achats et en transférant divers flux ("ton déchet peut devenir ma ressource"). Elle nécessite un tiers de confiance pour favoriser les interactions B to B et se traduit par :

- Une baisse des coûts des entreprises (services, approvisionnement, déchets) ;
- Une baisse des impacts environnementaux ;
- Une sécurisation des fonctionnements (filières locales, valorisations complémentaires) ;
- Un ancrage territorial via des liens renforcés (partenaires locaux publics et privés).

A ce titre, dans un rôle de facilitateur, la CCVCD a mis en oeuvre :

- un webinaire organisé en février 2022 (thématique énergie, réemploi de matériaux et valorisation des déchets plastiques multi-composants) à destination des entreprises industriels de la ZAVM ;
- une plateforme numérique à destination des entreprises et des industriels du territoire dans le but de centraliser les informations et créer des synergies entre les industriels ;
- un évènement organisé en partenariat avec l'agence de développement économique de la Marne en octobre 2022 à destination des industriels du bassin Vitryat, au programme : déchets, énergie et présentation de la démarche économie circulaire de la CCVCD.

## **F.3. ECONOMIE CIRCULAIRE - PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL**

Mise en œuvre du projet « Approvisionnement en produits durables et de qualité de la restauration collective du Vitryat », co-porté par la CCVCD et le Syndicat Mixte ADEVA Pays Vitryat dont les objectifs opérationnels sont de :

- développer l'approvisionnement en produits de proximité de la restauration collective hors domicile et plus particulièrement de la restauration scolaire (cuisine centrale)
- renforcer et créer des partenariats pour développer à court terme un Projet Alimentaire Territorial (PAT) à l'échelle du Pays Vitryat.

Ce projet s'est traduit en 2022 par la mise en place d'un groupe de travail de lutte contre le gaspillage alimentaire ainsi que des animations et de la sensibilisation auprès du grand public et public scolaire :

- Mallettes anti-gaspillage diffusées dans les écoles ;
- Animation lors du marché de Vitry-le-François pendant le semaine du développement durable ;
- Intervention sur la thématique de l'Eau dans les collèges du territoire ;
- Valorisation du PAT lors de la Foire de Châlons ;
- Présence des producteurs du territoire sur le stand de la Foire pour promotion des produits locaux.

#### **F.4. MOBILITE**

- Dans le cadre de l'appel à projets vélo et territoires financé par l'ADEME, réalisation d'une brochure mobilité ;
- Organisation d'une conférence sur la thématique de la mobilité avec l'organisation d'une conférence Biosphère sur la mobilité à destination des collégiens ainsi que d'une journée mobilité dans le cadre de la semaine européenne du développement durable ;
- Poursuite des aménagements de pistes cyclables et développement d'une application promouvant les déplacements doux ;
- Etude pour le déploiement de la plateforme d'écomobilité solidaire Wimoov sur le territoire vitryat.

#### **F.5. PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE**

- Promotion de l'action de mise en valeur écologique de l'ancienne voie ferrée Huiron-Sompuis avec l'organisation d'une visite de sensibilisation et la production d'une brochure d'information.

#### **F.6. DÉVELOPPEMENT DURABLE : ANIMATION, SENSIBILISATION, COMMUNICATION**

- Organisation de la Semaine Européenne du Développement Durable 2022 : sensibilisation dans les écoles (petit et grand cycle de l'eau, tri des déchets, gaspillage alimentaire...), présence du « camion qui presse » (pressage de pommes et poires pour les particuliers), fresque de la mobilité, cuisine et dégustation de produits locaux et de saison avec dégustation, randonnées ;
- Conférence sur le cycle de l'eau au lycée François 1er par le service Eau et assainissement de la CCVCD, le 28 avril 2022 ;
- Visite de la station d'épuration de Vitry-le-François par les éco-délégués du lycée François 1er ;
- Organisation du Défi J'y Vais en mai 2022 (défi initié dans les différents services de la collectivité et dans les entreprises du territoire) ;
- Rencontre Climat-Air-Energie organisée à Vitry-le-François en juin 2022 pour les techniciens et les élus des collectivités engagées dans la Transition énergétique ;
- Présentation des thématiques Mobilité, Ecologie Industrielle et Territoriale, PAT, Biodiversité, EnR sur le stand de la Foire de Châlons ;
- Visite de l'ancienne voie ferrée Huiron-Sompuis sur la thématique de la biodiversité, organisée auprès des scolaires ;
- Animation Transition sur le stand de la Ville pendant la Foire Saint-Martin (roue des challenges, quizz de l'énergie, juste prix de l'eau, blind test de l'alimentation, code de la mobilité, challenge du numérique).

#### **G. SUIVRE LA CONTRACTUALISATION DES DEMARCHES DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

##### **G.1. PLAN CLIMAT AIR ENERGIE (PCAET)**

Le PCAET constitue le document-cadre de la politique énergétique et climatique de la collectivité. Toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants sont contraintes d'en réaliser un. Sa finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ce changement. Il se décline autour de 5 axes : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air, le développement des énergies renouvelables.

Suite à la finalisation de sa rédaction, le projet de Plan Climat Air Energie Territorial a été approuvé lors du Conseil de Communauté du 23 Septembre 2021 avant envoi pour avis aux services de l'Etat.

Le PCAET de la CCVCD se décline en 7 thématiques : économie locale durable qui favorise la transition écologique du territoire et réduit son impact écologique • urbanisme durable à travers des bâtiments éco-rénovés ainsi que la reconquête du tissu urbain et des friches • une mobilité partagée et douce adaptée à des besoins optimisés • profession agricole et viticole qui améliore ses pratiques, valorise énergétiquement ses sous-produits, s'adapte au changement climatique et est favorisée par une consommation locale • production d'énergie issue de ressources locales et renouvelables • mobilisation et gouvernance • collectivité exemplaire.

##### **G.2. PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE**

Issu du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) porté par l'Etat et du Pacte Territorial porté par la Région Grand Est, le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) consiste en une approche globale et intégratrice des contractualisations liant le territoire et ses partenaires.

Le PTRTE reflète le programme stratégique défini au titre du Plan Climat Air Energie Territorial et résulte de l'articulation des différentes contractualisations préalablement initiées sur le territoire (notamment Contrat de Transition Ecologique, Opération de Revitalisation du Territoire « Action Cœur de Ville », Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, Contrat de Ville et inscription au programme Territoires d'Industrie). Il intègre enfin les nouveaux projets structurants portés sur le territoire et s'inscrivant dans les orientations stratégiques partagées par l'ensemble des parties que sont la transition énergétique et écologique, la cohésion et l'économie ancrée dans les territoires.

Pour ce faire, le PTRTE repose sur les trois axes stratégiques suivants :

- Un développement vertueux par l'inscription de l'activité économique locale dans une dynamique pérenne ;
- Un développement harmonieux par l'aménagement équilibré du cadre de vie ;
- Un développement fédérateur par le renforcement d'un territoire d'accueil, accessible et solidaire.

En 2022, le suivi du PTRTE a été intégré au service développement économique. Les maires des communes porteuses d'un projet ont été rencontrés. Selon la maturité des projets, les actions entreprises ont porté sur :

- La structuration de l'équipe projet locale avec création des outils de pilotage et suivi ;
- L'appui à l'ingénierie financière de différents projets prêts à démarrer ;
- L'appui au montage de projets en phase de définition via un benchmark de solutions et dispositifs.

### **G.3. CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CTE)**

Démarche innovante, le contrat de transition écologique (CTE) est un outil visant à accompagner et soutenir les territoires qui font le pari d'une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales. Spécifique à chaque territoire, il est coconstruit à partir de projets locaux, entre la collectivité locale, l'État et les acteurs socio-économiques.

Signé en Janvier 2020 pour une durée de 4 ans, le CTE de la CCVCD est le seul conclu dans la Marne. Il propose un programme d'actions concrètes (projets proposés au fil de l'eau) autour de 6 orientations :

- Optimiser le réseau de chaleur urbain biomasse ;
- Développer des économies d'énergie sur les bâtiments industriels et publics ;
- Développer une approche de zones d'activités vertueuses (démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale) ;
- Elaborer un projet alimentaire territorial et solidaire ;
- Développer les mobilités douces, vecteur d'attractivité ;
- Elaborer une stratégie biodiversité.

L'année 2022 a permis la mise en œuvre opérationnelle des actions dans les différentes thématiques citées ci-dessus, avec notamment la tenue de groupes de travail thématiques liés notamment à l'évaluation du contrat, à l'écologie industrielle et territoriale pour la création d'une plateforme dédiée à destination des entreprises ; ainsi que de comités techniques rassemblant les partenaires institutionnels à occurrence tous les 2 mois.

### **G.4. LABEL CLIMAT-AIR-ÉNERGIE / TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Poursuite de la mise en œuvre de la démarche Cit'ergie, devenue désormais le label « Climat Air Energie ».

En 2022, travaux liés au processus de renouvellement :

- Organisation d'ateliers par thématique (planification territoriale, patrimoine de la collectivité, approvisionnement en énergie, eau et assainissement, mobilité, organisation interne, coopération et communication) avec les services de la collectivité dans le but de mener l'état des lieux de ce nouveau cycle ;
- Première phase de restitution de l'état des lieux effectuée fin 2022 lors d'un COPIL conjoint Cit'Ergie/PCAET.

# EAU

## Missions et activités principales

Le service public d'alimentation en eau potable concerne la production, le traitement et la distribution de l'eau. La compétence du service Eau de la CCVCD s'étend de la ressource en eau (exemple : nappe phréatique) au robinet de l'utilisateur. Il s'agit donc de gérer les réseaux d'alimentation : études, travaux neufs, renouvellement, entretien mais aussi de gérer les installations et la distribution.

## Mode de gestion et périmètre

Le contrat principal de délégation du service public attribué par affermage à VEOLIA EAU-CGE a débuté le 1er juillet 2013 et prend fin le 30 juin 2025. Il concerne l'ensemble des 35 communes. Maisons-en-Champagne a intégré le contrat en 2018. Le Meix-Tiercelin, Châtelraould-Saint-Louvent et Blaise-sous-Arz. ont intégré le contrat en 2019.

## Chiffres clés

Données issues du RAD Veolia 2022 :

- 32 communes concernées sur 35 (\*) ;
- 10 311 abonnés au service ;
- 22 794 habitants concernés ;
- 2 860 303 m3 prélevés ;
- 2 669 724 m3 distribués.

(\*) 3 communes (Bignicourt-sur-Marne, Aulnay-l'Aître et La Chaussée-sur-Marne) ont délégué la compétence Eau à des syndicats tiers qui gèrent le fonctionnement du service sans appui de la CCVCD.

## Prix de l'eau

Le prix de l'eau est harmonisé sur l'ensemble du territoire.

**Tarif au 01/01/2022 : 1.96 €/m3 TTC**

## Budget

Le budget de l'Eau concerne l'ensemble de la Communauté de communes à l'exception des 3 communes qui font partie des Syndicats :

- Bignicourt-sur-Marne dont le budget du service Eau est confié au Syndicat de Cloyes-sur-Marne,
- La Chaussée-sur-Marne et Aulnay-l'Aître qui font partie du Syndicat de la Vallée du Fion.

BUDGET EAU		Dépenses	Recettes	Résultats
Section d'investissement (virement de la section de fonctionnement, subventions d'investissement, emprunts et dettes, immobilisations, amortissements)	Prévisions BP 2022	3 313 818 €	3 313 818 €	-169 015 €
	Réalisations CA 2022	1 178 212 €	1 009 197 €	

<b>Section d'Exploitation</b> (achats et autres charges externes, charges, dotations aux investissements, ventes et prestations de services, subventions d'exploitation, intérêts de la dette)	Prévisions BP 2022	1 869 630 €	1 869 630 €	+ 442 566 €
	Réalisations BP 2022	362 455 €	805 021 €	
<b>Résultat Global de l'Exercice 2022</b>				<b>273 551 €</b>

## Emprunts

Prêteurs	Capital emprunté	Capital restant dû au 31/12/2022	Annuités au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
Caisse d'Epargne	17.947,89 €	174.275,77 €	28.884,82 €	9.339,76 €	19.545,06 €
DEXIA Crédit Local	300.000,00 €				
Crédit Agricole	65.151,50 €				
AESN	0 €				
<b>Montant nominal</b>	<b>383.099,39 €</b>				

## Réalisations 2022

- Travaux de réhabilitation du réservoir d'eau potable des Wassues à VLF ;
- Etude de schéma directeur de l'Eau : phase 1 (collecte des données) et phase 2 partiellement réalisée (modélisation hydraulique) ;
- Etude des Aires d'Alimentation des Captages (AAC) : phase d'enquêtes agricoles réalisée ;
- Création d'une classe d'eau avec des animations à la STEP de VLF et Châlons-en-Champagne ;
- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour renouveler des conduites d'eau potable à Couvrot (rue des Miracles, impasse des Cités, rue des Cités, rue de la Colline, rue des Vigneux, sente de la Tommelle, rue des Castors).

## Projets 2023

- Lancement des marchés de renouvellement de conduites d'eau potable à Pringy (grande rue), Soulanges (rue de la Croix, rue du Mont Jouy, rue du Four), Coole (rue de Châlons), Chapelaine (rue de l'Église, rue du Lavoir), Maisons-en-Champagne (route de Loisy), Huiron (rue des Auges, rue de Glapigny et rue Saint-Claude)
- Désobstruction du puits d'Arzillieres-Neuville ;
- Poursuite des dossiers en cours (demande de branchements pour les usagers du service, solde des dossiers anciens, AAC, DUP, etc.) ;
- Marché de pose de Clôtures périphériques pour les captages d'eau potable dans le cadre du Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) ;
- Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurisation des têtes de puits ;
- Création d'un support de communication sur le cycle de l'eau.

# ASSAINISSEMENT

## Missions et activités principales

- Étude et réalisation de tous les ouvrages ;
- Gestion et exploitation des installations d'assainissement collectif ;
- Réalisation des contrôles réglementaires sur les dispositifs d'assainissement non collectif.

## Mode de gestion et périmètre

Deux modes de gestion existent pour assurer le service :

- l'Assainissement Collectif (SPAC) est confié par Délégation de Service Public (affermage) à VEOLIA EAU-CGE
- l'Assainissement Non Collectif (SPANC) est réalisé en régie : exploitation en direct par la CCVCD avec ses propres moyens humains, techniques et financiers. Les différents contrôles sont réalisés par la COVED par le biais d'un marché de prestations.

## Assainissement collectif (SPAC)

La collecte des eaux usées s'effectue à l'aide de **trois types de réseau d'assainissement** :

- Un réseau séparatif qui collecte uniquement les eaux usées ;
- Un réseau unitaire qui collecte les eaux usées et les eaux pluviales ;
- Un réseau qui collecte uniquement les eaux pluviales.

Les deux premiers réseaux sont de compétence communautaire. La compétence relative à la gestion des eaux pluviales est gérée par les communes elles-mêmes.

**Le contrat de délégation de service public** a débuté le 1er janvier 2017 et prendra fin le 30 juin 2025. Il concerne Blacy, Blaise-sous-Arzillières, Courdemanges, Couvrot, Drouilly, Frignicourt, Marolles, Pringy, Songy, Soulanges, Vitry-le-François et la ZAE de la Haute Voie à Loisy-sur-Marne.

## Les engagements vis-à-vis des tiers

A la demande de la CCVCD, en tant que délégataire du service, VEOLIA EAU-CGE assume des engagements d'échanges d'effluents (réception ou déversement) avec les collectivités voisines ou les tiers (voir tableau ci-après).

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
Déversement	Malteurop (Pringy)	Effluents des communes de Pringy, Drouilly et Songy traités à la station d'épuration de Malteurop
Réception	Luxémont-et-Villotte	Effluents de la commune traités à la STEP de Marolles
Réception	Vitry-en-Perthois	Effluents de la commune traités à la STEP de VLF

## Les chiffres clés du SPAC

- Nombre d'habitants desservis : 19 607
- Nombre d'abonnés (clients) : 6 133
- Nombre d'installations de dépollution : 6
- Capacité de dépollution (en cumulé) : 71 250 EH
- Longueur de réseau : 151 kms
- Volume traité : 1 777 894 m<sup>3</sup>

**Prix de l'Assainissement Collectif** : Tarif au 1er janvier 2022 : 2,93 €/m<sup>3</sup> TTC.

## Assainissement non Collectif (SPANC)

Le SPANC s'occupe exclusivement des propriétés NON raccordées au réseau d'eaux usées, soit parce qu'il n'existe pas, soit parce qu'il existe des contraintes techniques qui ne le permettent pas.

### Le service assure les missions de contrôles des dispositifs ANC :

- Contrôles diagnostic de l'existant et vente
- Contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien
- Contrôles de conception et d'implantation des installations neuves et réhabilitées
- Contrôles de vérification de la bonne exécution des travaux terrain
- Contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien des installations supérieures à 20 EH

24 communes sont concernées exclusivement par l'Assainissement Non Collectif. Les autres, bien que possédant des réseaux d'assainissement, comportent des installations individuelles appelées « écarts ». Cela représente 2 974 installations sur l'ensemble du territoire.

### Les communes suivantes dépendent du SPANC :

Ablancourt, Aulnay-l'Aître, Arzillières-Neuville, Bignicourt-sur-Marne, Bréban, Chapelaine, Châtelraould-St-Louvent, Coole, Corbeil, Glannes, Humbauville, Huiron, La Chaussée-sur-Marne, Les Rivières-Henrue, Le Meix-Tiercelin, Lignon, Loisy-sur-Marne, Maisons-en-Champagne, Margerie-Hancourt, St-Chéron, St-Ouen-Domprot, St-Utin, Sompuis, Somsois.

### Prix des contrôles TTC

Diagnostic vente ou initial	180 €
Contrôle de bon fonctionnement	130 €
Contrôle de conception	112 €
Contrôle de bonne exécution	190 €
Contrôle > 20 EH	154 €
Contre-visite	76 €

## Aspects financiers (SPAC et SPANC confondus)

BUDGET ASSAINISSEMENT		Dépenses	Recettes	Résultats
<b>Section d'investissement</b> (virement de la section de fonctionnement, subventions d'investissement, emprunts et dettes, immobilisations, amortissements)	Prévisions BP 2022	1.713.331,81 €	1.713.331,81 €	+210.673,24 €
	Réalisations CA 2022	885.019,84 €	1.095.693,08 €	
<b>Section d'Exploitation</b> (achats et autres charges externes, charges, dotations aux investissements, ventes et prestations de services, subventions d'exploitation, intérêts de la dette)	Prévisions BP 2022	1.902.127,83 €	1.902.127,83 €	+ 442.020,11 €
	Réalisations CA 2022	1.088.551,94 €	1.530.572,05 €	
<b>Résultat Global de l'Exercice 2022</b>				<b>652.693,35 €</b>

## Emprunts

Prêteurs	Capital emprunté	Capital restant dû au 31/12/2021	Annuités au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
Caisse d'Epargne	800.000,00 €	3.565.502,99 €	703.231,85 €	165.541,72 €	537.690,13 €
Société Générale	1.000.000,00 €				
DEXIA Crédit Local	5.429.322,98 €				
Crédit Agricole	0 €				
AESN	2.663.800,00 €				
Montant nominal	991.082,96 €				

## Réalisations 2022

- Branchements d'eaux usées demandés par les usagers
- Lancement de l'étude pour la détermination du point A2 de la station d'épuration de Vitry-le-François,
- Finalisation du schéma directeur Assainissement des communes de Soulanges et Couvrot.
- 115 contrôles SPANC (69 diagnostics de l'existant et vente, 26 contrôles de conception et d'implantation des installations neuves et réhabilitées, 20 contrôles de vérification de la bonne exécution des travaux)

## Projets 2023

- Lancement des marchés de travaux pour le renouvellement de canalisations eaux usées à Pringy (Grande rue) et Soulanges (rue de la Croix, rue du Mont Jouy et rue du Four)
- Marché de maître d'œuvre pour la construction d'un lagunage naturel à Blaise-sous-Arzillieres et réhabilitation de certaines canalisations d'eaux usées
- Marché de maîtrise d'œuvre pour le raccordement des effluents de la commune de Couvrot à la station d'épuration de Vitry-le-François et réhabilitation de certaines canalisations eaux usées de la commune ;
- Marché de maîtrise pour la construction d'un nouveau système de traitement des eaux usées de la commune de Soulanges et réhabilitation des certaines canalisations eaux usées de la commune ;
- Poursuite de l'étude du zonage d'assainissement, PHASE III ;
- Lancement de la consultation pour le Schéma directeur assainissement et diagnostic permanent de VLF ;
- Lancement d'un marché « accord-cadre » pour la maîtrise d'œuvre des opérations d'Assainissement ;
- Poursuite des dossiers en cours (demande de branchements pour les usagers du service, solde des dossiers anciens, etc.) ;
- Campagne de curage et inspections télévisuelles sur plusieurs branches du réseau d'eau usée de VLF.

# COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

## Missions et activités principales

Le service assure la collecte des déchets ménagers et assimilés en régie, sur l'ensemble de la CCVCD. Depuis le 1er janvier 2016, les communes du territoire de l'ex-Communauté de Communes des 4 Vallées et la commune de Margerie-Hancourt ont intégré les secteurs de collecte.

## Organisation et fonctionnement du service

Le service compte 24 agents en 2022, dont :

- 1 responsable de service ;
- 1 chef d'équipe collecte ;
- 1 chef d'équipe déchèteries/compostière ;
- 6 gardiens polyvalents de déchèterie ;
- 1 ambassadeur du tri ;
- 3 équipes de collecte des ordures ménagères résiduelles composées d'un chauffeur et 2 ripeurs ;
- 1 équipe de collecte des encombrants ménagers et papier, composé d'un chauffeur et un ripeur ;
- 1 agent dédié à la collecte de papier (administrations), à la distribution de conteneurs et des sacs jaunes ;
- 1 chauffeur poids lourds pour la collecte des points d'apport volontaire Verre et Papier ;
- 1 agent polyvalent.

3 851 heures de remplacements dont 1 050 pour les déchèteries.

## Mode de gestion et périmètre

Deux modes de collecte existent :

### 1. Collecte en porte-à-porte

La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables est assurée en porte-à-porte une fois par semaine en habitat résidentiel ou individuel. Depuis le 1er mai 2016, la collecte sélective est passée du mode « corps creux » au mode « multi » : les papiers, journaux revues et magazines doivent être mis dans le sac jaune.

NB : La collecte des ordures ménagères en quartiers d'habitat collectif équipés de colonnes semi-enterrées, permettant de gérer les vidages, peut être réalisée deux fois par semaine si le remplissage des colonnes le nécessite.

**La collecte des encombrants (monstres)** est organisée selon un planning prédéfini, pour les communes de : Bignicourt-sur-Marne, Frignicourt, Vitry-Le-François, Blacy, Loisy-Sur-Marne, Soulanges, Saint-Chéron, Arzillières-Neuville, Blaise-Sous-Arzillières, Maisons-En-Champagne, Drouilly, Pringy, Les Rivières-Henrueil.

### 2. Collecte en points d'apports volontaires

#### 2.1. Les déchets verts

La collecte des déchets verts se déroule au moyen de bennes qui sont mises en place dans certaines communes :

- De façon permanente pour les communes de Frignicourt, Blacy, Loisy-sur-Marne, Couvrot, Maisons-en-Champagne, Blaise-sous-Arzillières et Bignicourt-sur-Marne ;
- Une semaine sur deux pour les communes de Soulanges et Pringy ;
- Les week-ends uniquement au Bas-Village à Vitry-le-François.

En 2022, **les entrées de déchets verts représentent environ 2 350 tonnes** dont :

- 47% par les bennes à déchets verts
- 22% en déchèterie de Vitry-le-François
- 12% générés par le Service Espace vert de la CCVCD
- 1,5% en déchèterie de Somsois

Les déchets verts sont déposés et traités au Centre de Compostage de la CCVCD pour être transformés en compost.

## 2.2. Le verre et le papier

La collecte se déroule au moyen de colonnes aériennes disposées dans les communes.

- 74 colonnes à verre de 4m<sup>3</sup> ont permis de collecter **824 tonnes de verre** ;
- 46 colonnes à papier ont permis de collecter **194 tonnes de papiers**, journaux et magazines.

## 3. La collecte en déchèteries

Les habitants de la Communauté de Communes ont accès à la déchèterie de Vitry-Le-François (ouverte 6 jours/semaine), de Somsois (les samedis de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30), et pour certains d'entre eux, à la déchèterie de Huiron ouverte trois heures le mercredi et sept heures le samedi. Les déchets acceptés sont ceux qui n'entrent pas dans les collectes classiques, soit par leur grande taille, soit par leur caractère nocif pour l'environnement (ne sont pas pris en charge : les produits contenant de l'amiante, les pneumatiques VL et PL).

Les habitants des communes d'Aulnay-L'Aître, La Chaussée-Sur-Marne, Ablancourt et Songy ont accès à la déchèterie du SYMSEM située à Pogny.

Les déchets collectés à la déchèterie de Vitry-le-François sont les suivants :

- En bennes : le bois, le carton, le papier, les métaux, les déchets divers (tout-venant) destinés à l'incinération, les gravats inertes, les déchets verts (tonte et tailles) et les déchets d'ameublement (y compris matelas et sommiers) ;
- En colonnes aériennes : le verre ;
- En colonne sur rétention : les huiles de vidange et huiles de cuisine ;
- En armoire et casiers : les Déchets Dangereux Spéciaux (D.D.S.\*), les piles (bouton ou bâton), les batteries, les D.E.E.E. (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques), les tubes fluorescents, les ampoules basses consommation.

*\* Liste des DDS : les solides pâteux (peintures, ...), les solvants (essence, white spirit, ...), les acides-bases, les produits phytosanitaires, les chlorates-nitrates et produits dangereux, les aérosols et les emballages souillés.*

## Chiffres clés (évolution 2021-2022)

### 1. Suivant le mode de collecte

#### 1.1. Les tournées : tonnages en baisse

OMR : -214 tonnes • tri sélectif : -43 tonnes • verre : -10 tonnes • papier : -34 tonnes

#### 1.2. Les apports en déchèterie : flux en baisse

carton : -7 tonnes • meubles : -47 tonnes • incinérables : -26 tonnes • déchets végétaux : -131 tonnes

gravats : -243 tonnes • métaux : -67 tonnes • papier : -14 tonnes

### 2. Suivant le type de déchets

- Les OMR : Baisse de 214 tonnes soit -3,58%. Baisse de 4,86 kg par habitant.
- Le sélectif : Baisse de 5 %
- Le papier : Légère hausse pour les PAV et la part issue des sacs jaunes
- Le verre : Baisse de 9 tonnes soit -1,08%.
- Le mobilier : Baisse de 48 tonnes soit -7,75%.
- Les cartons : Tonnage équivalent

- La ferraille : Tonnage équivalent
- Les gravats : Baisse de 242 tonnes soit -18,3%
- Le bois : Baisse de 64 tonnes soit -11,7%.
- Les déchets verts : Baisse de 118 tonnes soit -17%

## Aspects financiers

Les données 2022 sont en cours de consolidation et seront fournies au titre du rapport sur le prix et la qualité du service.

## Réalisations 2022

- Des animations ont été réalisées à destination des scolaires et de leurs encadrants. Une animation spécifique a été menée sur le marché de Vitry-le-François pour expliquer le passage à l'extension des consignes de tri dans les sacs jaunes. Au total, 368 personnes ont été sensibilisées en 2022 sur les gestes de tri.
- Installation d'un site de compostage partagé à Vitry-le-François (zone gare) ;
- Achat de composteurs pour les particuliers : 100 unités distribuées ;
- Etude sur l'optimisation du service de collecte des déchets.

## Projets 2023

- Achat d'une benne à ordures ménagères mono-compartmentée avec système de grue ;
- Etude sur des nouvelles filières REP en déchèterie : pneumatiques, bouteilles de gaz et amiante ;
- Distribution de composteurs individuels dans le cadre de la loi AGEC pour le captage en amont des déchets fermentescibles.

# SERVICE ESPACES VERTS ET PROPRETÉ

## Missions et activités principales

Selon les statuts, et les compétences transférées, le service espaces verts et propreté de la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der a pour mission :

### 1. Espaces Verts

- La création et l'entretien des espaces verts de l'ensemble des communes membres (entre les panneaux d'agglomération) ;
- La production et l'achat des plantes à massif ;
- Les diverses plantations végétales (annuelles, bisannuelles, vivaces, rosiers, arbustes, arbres) ;
- L'entretien (élagage, mise en sécurité, mise en forme, ...) des arbres ;
- Le fauchage et l'épareuse ;
- La propreté de l'ensemble des espaces verts des communes ;
- La gestion du rucher municipal (20 ruches).

### 2. Propreté

- La propreté des toilettes publiques à Vitry-le-François ;
- Le ramassage des détritiques et le vidage des corbeilles à Vitry-le-François ;
- Le nettoyage des abords du marché à Vitry-le-François le jeudi et le samedi ;
- Le nettoyage avant et après les diverses manifestations ;
- Les interventions de nettoyage après incidents climatiques ;
- Le balayage mécanique des fils d'eau et des voiries dans les communes concernées ;
- Le désherbage des voiries.

### 3. Mécanique

- La maintenance, l'entretien et le dépannage du parc automobile et du matériel thermique.

## Organisation et fonctionnement du service

Le service comprend un total de 55 agents, dont :

- 1 responsable de service ;
- 1 adjoint au responsable de service ;
- 9 agents propreté ;
- 2 agents pour les travaux neufs d'espaces verts ;
- 6 agents pour la production de plantes dans les serres communautaires ;
- 33 jardiniers pour l'entretien des espaces verts ;
- 2 mécaniciens ;
- 1 apiculteur (en contrat partiel) ;
- 2 apprentis jardiniers.

En 2022, le service a connu deux départs en retraite, seul 1 agent a fait l'objet d'un recrutement.

Par ailleurs, le taux de disponibilité du service propreté a, quant à lui, été réduit du fait de plusieurs arrêts maladie : 1 arrêt longue maladie, un accident du travail longue durée et un agent classé inapte.

Deux agents et un apprenti ont quitté la collectivité en 2022, et ils ont fait l'objet d'un recrutement.

Un agent travail à 80 % en espace vert.

## Mode de gestion et périmètre

Le service espaces verts et propreté a vocation à intervenir sur l'ensemble du territoire de la CCVCD, c'est-à-dire le périmètre des 35 communes délimitées par leurs panneaux d'agglomération.

Le service est réalisé en régie. Certaines prestations sont cependant externalisées chaque année à des prestataires, qui viennent ponctuellement en renfort des équipes.

Au titre de l'année 2022, voici la liste des prestations externalisées à des partenaires locaux :

- Tontes régulières des espaces verts dans les communes de Sompuis, Le Meix-Tiercelin, Somsois, Saint-Ouen-Domprot ;
- Tonte ponctuelle dans la commune de Frignicourt ;
- Taille des tilleuls en rideaux à Frignicourt, Corbeil et Somsois ;
- Taille de haies dans la commune de Les Rivières-Henrueil ;
- Eco-pâturage à Vitry-le-François.

## Chiffres clés

Le territoire de la CCVCD (35 communes) représente 104 ha d'espaces verts.

En 2022, le service espaces verts et propreté a :

- Planté 700 arbres dont une partie comprend les plants forestiers pour les forêts urbaines ;
- Planté 850 arbustes, vivaces, rosiers ;
- Planté 9300 bulbes ;
- Balayé plus de 200 km de voiries ;
- Fourni plus de 100 sapins à la période des fêtes de Noël.

En 2022, l'équipe dédiée à la production de fleurs a fleuri les 35 communes de la CCVCD avec :

- Plus de 20 000 plants de fleurs annuelles ;
- Plus de 15 000 plants de fleurs bisannuelles.

La production de plantes bisannuelles et annuelles a diminué en 2022, suite notamment aux différents travaux de voirie et au réaménagement des parterres fleuris de Vitry-le-François et au passage en plantation vivace de plusieurs parterres dans les communes de la CCVCD.

Cette réduction se traduit aussi par l'optimisation du fleurissement, la réduction des besoins en eau, la limitation des bacs et jardinières hors sol et les plantations en pleine terre privilégiées.

Grâce à la gestion différenciée des espaces verts, mise en place dans les communes, les tonnages de déchets produits en 2022 sont de 277t. Les actions de broyage de branchages et d'utilisation du mulching permettent de continuer à répondre aux objectifs de développement durable.

Sur l'année 2022, les apports des déchets du service en déchèterie sont principalement réalisés en période printanière et automnale, dus à la taille des arbres et arbustes. La tonte représente peu d'apport en déchèterie du fait qu'elle n'est pas ramassée mais gérée in situ grâce au mulching ou broyage.

Les matières issues du broyage de l'équipe patrimoine arborée sont intégralement réutilisées en paillage sur l'ensemble des massifs fleuris et arbustifs sur la CCVCD.

## Aspects financiers

Budget réalisé 2022 Service Propreté (Z000) :

- Fonctionnement : 33.837,85 €
- Investissement : 1.299.00 €

Budget réalisé 2022 Service Espaces verts (Z010) :

- Fonctionnement : 136.544.85 €
- Investissement : 132.601,48 €

## Réalisations 2022

### Achat d'équipements métier

- Un souffleur pour le service propreté (460,00 € TTC) ;
- Une tronçonneuse (1.080,00 € TTC) ;
- Débroussailleuses (3.260,00 € TTC) ;
- Tondeuses autoportés (39.450,44 € TTC) ;
- Citerne à eau 4000 L (10.704,00 € TTC)
- Laveur haute pression (3.180,00 € TTC)
- Petits outillages à main (7.313,15 € TTC) ;
- Camionnette avec benne (32.957,76 € TTC) ;
- Matériel gamme électrique, taille haie, souffleur, débroussailleuse, tronçonneuse, batteries, chargeurs (6.773,83 € TTC) ;
- Motopompe pour l'arrosage (498,00 € TTC).

### Mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces verts

- Mise en place sur le terrain de l'entretien en fonction des classes définies.
- Mise en place d'un planning annuel de passage dans les communes pour les équipes des espaces vert.

### Autres actions

- Poursuite de l'éco-pâturage à Vitry-le-François
- Formation des agents sur la gestion des espèces invasives (frelons asiatiques et chenilles processionnaires)
- Mise en place de décors éphémères dans le patio de la mairie de Vitry Le François

### Végétalisation des cours d'école

- Achat de bacs pour l'école Pierre et Marie Curie (5.490,00 € TTC)
- Plantation de végétaux à la Chaussée sur Marne

## Projets 2023

Poursuite des investissements du service espaces verts pour chaque équipe

- Achat de matériels de tonte : tondeuse autoportée grand modèle "zéro turn" ;
- Achat de tondeuse petit modèle autoporté articulé ;
- Achat de matériels thermiques : taille-haie, débroussailleuse, souffleur, tronçonneuse... ;
- Achat d'une camionnette pour les mécaniciens ;
- Achat d'une camionnette pour la propreté ;
- Achat d'un plateau de transport ;
- Achat d'une benne Ampiro pour le transport ;
- Poursuite des achats sur la gamme électrique.

Végétalisation des cours d'école

- Poursuite du projet de végétalisation des cours d'école (plantation de haies, arbres, mise en place de pots) dans les groupes scolaires Pierre et Marie Curie, Paul Fort, Jules Ferry, Jules Verne à Vitry le François et à l'école primaire de Pringy ;

Mise en œuvre de la gestion différenciée :

- Etat des lieux de l'avancement de la mise en place de la gestion différenciée dans les communes (régularisation de parcelles, etc.

# ÉDUCATION - JEUNESSE

## Ecoles

- 20 écoles réparties sur 10 communes ;
- 6 élémentaires, 5 maternelles, 9 primaires ;
- 95 classes, 3 dispositifs ULIS (Unités Locales d'Inclusion Scolaire) ainsi qu'un dispositif toute petite section ;
- 1889 élèves en 2022/2023, soit 676 maternelles et 1213 élémentaires.

## Territoire

3 Accueils Collectifs de Mineurs (La Récré du village à Marolles, La-Chaussée-sur-Marne, Saint-Ouen-Domprot)

## Service

### CCVCD

- 1 vice-présidente en charge des question éducation formation (Activités scolaires, péri-scolaires et extra-scolaires, restauration scolaire et circuits courts) / Madame COLSON Christelle ;
- 1 conseillère déléguée restauration scolaire, développement des circuits courts et de proximité, lutte contre le gaspillage alimentaire / Madame ASLOUDJ Zohra.

### Ville

- 1 conseillère déléguée : Madame Christiane PARIS / Enfance et jeunesse, relations avec les écoles de Vitry-le-François, Conseil municipal des enfants ;
- 74 ATSEM, agents d'entretien ;
- 30 agents de restauration (dont 2 agents administratifs) ;
- 14 agents dans les Accueils Collectifs de Mineurs ;
- 11 agents administratifs ;
- 3 Educateurs Territoriaux des Activités et Sportives ;
- 15 personnes en renfort sur l'encadrement des cantines + accompagnement des cars ;
- 45 intervenants en périscolaires (garderies et activités périscolaires) tous statuts confondus (agents C.C.V.C.D., enseignants ; vacataires, associations).

## Missions du service

- Relations quotidiennes avec les écoles, l'inspection de l'Education Nationale, les parents d'élèves ; gèrent des crédits scolaires, du mobilier et du matériel, d'informatique, organisent et gèrent les classes nature, voile et des transports ;
- Périscolaire : gérer les inscriptions, le recouvrement de la restauration, de l'accueil périscolaire en maternelle et élémentaire, gérer la cuisine centrale, relations avec la C.A.F., la D.D.C.S.P.P., le tissu associatif présent sur la C.C., gère les activités périscolaires (organisation des activités, recrutement et suivi des intervenants, etc...) ;
- Extrascolaire : gérer les accueils collectifs de mineurs, la partie restauration du centre de loisirs l'été, les camps d'adolescents ; assurer le partenariat avec la Ville de Vitry-le-François pour les activités sportives durant les vacances (intervention des E.T.A.P.S. sur ces périodes) ;
- Gérer le personnel : calcul du temps d'emploi, affectations, heures supplémentaires, congés, promotions, titularisation, remplacements, mutations internes, transmission et vérification des éléments de paie dans le cadre des T.A.P. (environ 100 fiches de paie par mois) ;
- Préparer, suivre et contrôler le budget de 5 unités d'analyse ;

- Gestion et suivi des marchés publics ;
- Assurer la propreté, l'entretien et la maintenance des bâtiments : 20 écoles, 13 restaurants scolaires ;
- Gérer le parc locatif municipal des logements de fonction (45 logements) : traitement mensuel ou recouvrement des loyers et des charges, rédaction et suivi des baux, états des lieux d'entrée et de sortie, visites... ;
- Coordonner et animer le conseil des enfants ;
- Sport scolaire : accompagner sur les plans technique et pédagogique les écoles de la C.C.V.C.D. dans le cadre de l'éducation physique et sportive ;
- Développer des projets sportifs à l'attention des scolaires ;
- Restauration scolaire : assurer la production et la distribution des repas pour les élèves de la C.C.V.C.D. ;
- Veiller à l'équilibre alimentaire (GEMRCN), assurer la sécurité alimentaire des élèves de la C.C.V.C.D. ;
- Veiller à l'application de la Loi Egalim en restauration scolaire ;
- Veiller à la sécurité des établissements scolaires et des plans particuliers de mise en sûreté sur les temps péri et extra scolaires ;
- Gérer les commissions : préparation, invitations, compte-rendu et suivi.

## Chiffres clés

### Budget

- 1.241.312 € en dépenses ;
- 1.037.650 € en recettes.

### Cuisine centrale

- 168.253 repas fabriqués en 2022 ;
- 258.443 € de budget consacré à l'alimentaire ;
- 1.000 à 1.200 repas servis chaque jour dans les 14 restaurants scolaires (dont le collège PG de Gennes).

### Périscolaire

- 130 enfants en moyenne fréquentent le service de garderie le matin ;
- 120 enfants en moyenne fréquentent le service de garderie le soir ;
- 230 enfants fréquentent les activités périscolaires et études surveillées ;
- 800 enfants en moyenne fréquentent le service de restauration scolaire.

### Extrascolaire

- Plus d'une centaine d'enfants et adolescents partent chaque été en séjour colonie à Tendon, en Bretagne ou dans l'Aude ;
- Jusqu'à 300 enfants fréquentent les deux ACM communautaires l'été (La Récré du village à Marolles et l'ACM de Saint-Ouen-Domprot).

### Sport scolaire

- Au maximum 40 classes (1000 enfants) ont fréquenté la piscine communautaire en 2022

## Réalisations 2022

- Dotation de 4 vidéoprojecteurs interactifs, 2 vidéoprojecteurs, 6 tablettes tactiles, 2 visualiseurs et 11 ordinateurs portables pour un montant de 33000 € ;
- Aide aux écoles dans le cadre des innovations pédagogiques : classes flexibles, pédagogie Montessori ;
- Achat d'équipements divers pour équiper les restaurants scolaires de la C.C.V.C.D. ;
- Déploiement d'un Espace Numérique de Travail pour l'ensemble des familles et écoles du territoire ;
- Participation à quelques prestations exceptionnelles hors restauration scolaire : repas froids, repas exceptionnels, cuisine du monde, semaine du développement durable, A.C.M. etc. ;
- Mise à disposition d'Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives dans 30 classes du CP au CM2.

# DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le Dispositif de Réussite Educative a pour mission d'accompagner les enfants scolarisés ou domiciliés à Vitry-le-François présentant des signes de fragilités en prenant en compte la globalité de leur environnement.

## Service

- 1 coordonnatrice ;
- 1 référente de parcours ;
- 1 psychologue (poste vacant) ;
- 1 orthophoniste.

Les saisines des familles ou des partenaires sont étudiées en E.P.S. (Equipe Pluridisciplinaire de Soutien). L'équipe réunit des acteurs de différents champs (C.C.A.S., Conseil Général, Service social scolaire, C.M.P.P., U.D.A.F, Sauvegarde...). Le croisement des compétences de chacun permet une analyse transversale de la situation de l'enfant et la proposition d'un parcours adapté.

## Réalisations 2022

- 50 enfants accompagnés, issus du territoire Vitryat âgés de 5 à 17 ans ;
- 6 E.P.S. accompagnés ;
- 1 rdv par semaine pour les accompagnements à la parentalité, l'aide à l'orientation scolaire, les démarches administratives et le soutien psychologique/orthophonique ;
- Organisation de soutien scolaire les soirs et les mercredis durant toute l'année scolaire. 1 h par semaine en individuel pour chaque enfant ;
- Mise en place de groupe d'aide scolaire sur les fondamentaux mathématique/français durant l'été 2022 et 2023 à Paul Fort et Louis Pasteur ;
- Rencontre avec les équipes enseignantes des écoles et collèges ;
- Participation aux groupes de décrochage scolaire ;
- Participation aux groupes sur l'illettrisme ;
- Participation aux instances de réflexion et aux projets du territoire liés à la parentalité ;
- Organisation des méthodes de travail, avec la prévention spécialisée, de la guidance familiale.

# CAMPUS CONNECTÉ

Le Campus connecté a accueilli, cette année, 7 étudiants aux profils très différents :

- 1 étudiante en DAEU à l'UFR de Lorraine
- 1 étudiant en L1 Histoire de l'art à l'UFR de Lille
- 1 étudiant en L1 Mathématique-Informatique à l'UFR Aix-Marseille
- 1 étudiante en préparation CRPE
- 1 étudiante CAP AEPE (CNED)
- 1 étudiante en secrétariat (Formation Pôle emploi)
- 1 étudiant en développement informatique (Formation Pôle Emploi)

## Salons

- Forum avenir étudiant de Reims 26 novembre 2022
- Foire de Châlons
- Journée Zatyptiques
- Salon Studyrama de Metz 24 et 25 novembre 2022

## Partenaires

- Réunions d'information à Pôle Emploi avec le public du CEJ
- Communication avec l'ensemble des classes de BTS 2<sup>ème</sup> année et Terminales du LPO François 1<sup>ER</sup>
- Accueil de l'ensemble de l'équipe de la Mission Locale
- Accueil et présentation auprès de Alexandra Thierion (CAF)
- Entretiens réguliers avec M. Bastoul (Clinique soins études) afin de développer le partenariat entre nos 2 structures.
- Visite du Campus auprès de chaque groupe Unis-Cités

## Communication

- Flyers
- Communication sur la page Facebook de la ville de Vitry-le-François

## URCA et Campus connecté

- Visite de la Rectrice déléguée pour l'enseignement Supérieur, la Recherche et l'innovation : Véronique PREDEREAU le 12/10/2022
- Participation aux journées des rassemblements des Campus connectés de France à Nevers
- Comité de Pilotage régional au Campus connecté de Longwy

# PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

## Moyens mobilisés

### P.R.U., logement, aménagement / Ressources humaines

- 1 Cheffe de projet (à temps plein) - poste financé à 50% par l'ANRU sur la base de montants forfaitaires ;
- 1 Assistante (à temps plein) - poste non pourvu depuis octobre 2021 ;
- 1 Chargée de mission renouvellement urbain (à temps plein) - poste pourvu en septembre 2021 et financé à 50 % par l'ANRU sur la base de montants forfaitaires ;
- 1 Chargé de mission Habitat (à temps plein) - poste non pourvu depuis juillet 2022.

## Réalisations 2022

Opérations liées au renouvellement urbain du quartier du Hamois :

- Attribution du niveau 1 du label ECOQUARTIER
- Dépôt du dossier en vue de l'attribution du niveau 2 du label ECOQUARTIER
- Création d'un refuge LPO au Mont Berjon
- Création d'un sentier pédagogique au Mont Berjon
- Participation citoyenne pour une réflexion sur le futur groupe scolaire du Hamois
- Etude de calibrage et dimensionnement du futur groupe scolaire du Hamois
- Etude des modes constructifs pour une école biosourcée et bas carbone
- Etude habitat et peuplement
- Lancement des missions visant en la stabilisation du plan guide
- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour les aménagements publics du Hamois
- Lancement du marché pour l'OPCU
- Gestion d'un jardin partagé avec un espace de permaculture au parc Léo Lagrange (en relation avec Unis-Cité et les Pieds-Verts)
- Début de la phase 3 des démolitions au Hamois
- Gestion des phases 5 et 6 de relogement par le bailleur social

## Conduite de projet

- Réalisation de l'enquête chantier ANRU
- Apprentissage et formations aux nouveaux outils ANRU pour le suivi du projet
- Participation aux journées nationales ANRU
- Cotech, copil et réunions de travail pour la mise en place du programme de travaux (programmation, planning, phasage, préparation des marchés à venir ...)
- Revue de projet annuelle ANRU
- Lancement et attribution du marché de maîtrise d'œuvre
- Etude sur l'aquaponie et sa compatibilité avec les spécificités vitryates
- Rédaction, préparation de l'avenant n°1 à la convention ANRU

- Suivi de la mission insertion sociale avec le PLIE
- Suivi du Fonds de Participation des Habitants
- Rencontres avec Le Foyer Rémois (revues de projets, suivi relogement, réemploi...)
- Diverses réunions (PTRTE, RPA, Conseil Citoyen...)
- Réunions de travail Projet Urbain
- Participation groupes de travail Contrat De Ville
- Participation réunions ACV
- Demande des premières subventions ANRU
- Recherche de complément de subventions auprès d'autres partenaires

## **Gestion urbaine et sociale de proximité (G.U.S.P.)**

- Deux diagnostics en marchant réalisés en collaboration avec les acteurs de la GUSP.
- Deux réunions de travail ont été tenues, avec six groupes de travail autour des six axes de la GUSP. Cela dans le but de proposer des actions concrètes.
- Signature du projet de gestion
- « Le Hamois Bouge » : des concertations citoyennes ont été menées, impliquant 459 personnes avec pour objectif de préparer la reconstruction du groupe scolaire, l'aménagement futur du quartier du Hamois et le réaménagement du parc Léo Lagrange.
- La première édition de "Le Hamois bouge" a été organisée le 01/07. Il s'agissait d'une journée portes ouvertes visant à renouer les liens avec les habitants du quartier en impliquant et mobilisant tous les acteurs du projet NPNRU.
- Une collaboration avec Guillaume ROUSSEL, champion local de Lego master, a été entreprise pour travailler sur la préservation de la mémoire du quartier prioritaire du Hamois. Une maquette du Hamois a été réalisée avec la participation de quelques élèves de l'école Louis Pasteur.
- Une concertation citoyenne a été organisée concernant le groupe scolaire Louis Pasteur, impliquant la mobilisation, l'organisation, la préparation, l'animation et la restitution.
- Des réunions d'accompagnement ont été tenues avec le conseil citoyen sur plusieurs sujets, tels que le bilan des actions et les perspectives, la situation du quartier, les relogements, la réhabilitation et les problèmes des locataires.
- Des réunions de travail et des ateliers ont été organisés avec plusieurs organismes et entités, dont AMOES, ANRU, ADEME, Unicité, Le Foyer Rémois, CSC du Hamois et La Sauvegarde.
- Des réunions de travail avec le bailleur social et suivi des bilans de l'exonération de la TFPB.
- Signature de la convention de l'urbanisme transitoire et réunions de réflexion autour des actions avec Le Foyer Rémois.
- Contribution au guide « Conjuguer Aménagement opérationnel & Energie : des clés pour optimiser le mix énergétique » pour l'ADEME.
- Fin de l'expérimentation de l'ADEME « Quartiers Energie Carbone ».

## **Programme d'Investissement d'Avenir (P.I.A) « Ville et Territoire durable »**

- Réunions copil, cotech et bilan des actions Unis-cité ;
- Suivi des actions Médiaterre ;
- Demandes de subventions du Plan d'Investissement d'Avenir de la Ville et de la CCVCD (signatures début 2022) ;
- Etude et réunions réemploi / ressourcerie avec le bailleur social, visite de sites en banlieue parisienne.

## Habitat et Logement

- Veille juridique et recherche de jurisprudence,
- Attribution du marché d'animation de l'OPAH et OPAH-RU
- Suivi-animation dossiers OPAH et OPAH-RU avec le Comal (Copil et CoTech)
- Suivi animation de la plateforme habitat dégradé,
- Réunions Habitat-Logement (aides et subventions, ateliers CIL, attribution logement, IML),
- Rédaction documents CIL, CIA
- Communication OPAH et OPAH-RU
- Demande de subvention auprès des partenaires institutionnels
- Versement des subventions aux propriétaires ayant effectués les travaux
- 71 dossiers traités entre juin et décembre

## Bilan GAiAH

GAiAH est la plateforme territoriale de rénovation énergétique du Pays Vitryat. Initialement créée afin de réaliser des rénovations globales de logements, celle-ci s'est tournée vers un guichet d'accompagnement et de conseils dans les diverses aides à la rénovation énergétiques qui peuvent exister.

Au 1er janvier 2021 le programme SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique) a débuté pour une durée de 3 ans (AMI de la Région Grand Est).

### Objectifs sur 3 ans

- Co-gestion avec ADEVA de la plateforme territoriale de rénovation énergétique du Pays Vitryat.
- Mise en œuvre du programme SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique)
- Communication
- Participation au marché bio d'Outines
- Achat d'une caméra thermique
- Balades thermiques dans les villes et villages
- 194 dossiers traités sur l'année

## Projets 2023

### NPNRU

- Signature de l'avenant n°1 à la convention ANRU
- Préparation de l'avenant n°2 à la convention ANRU
- Préparation et signature des avenants aux PIA
- Première phase des reconstructions de logements sociaux par le Foyer Rémois
- Première phase de travaux de VRD et espaces verts au Sud du CSC
- Première phase de travaux de restructuration du parc Léo Lagrange
- Poursuite des déconstructions des immeubles par le Foyer Rémois
- Déconstruction de la Résidence pour personnes Agées
- Poursuite de la mise en œuvre des mesures compensatoires
- Lancement du marché pour la recherche du maître d'œuvre du futur groupe scolaire du Hamois
- Attribution du marché de géomètre

- Poursuite des demandes de subvention ANRU et PIA
- Labellisation ECOQUARTIER niveau 2
- Recherche de subventions (Europe, Région, Département, Banque des Territoire)
- Recalage des actions menées au titre de la TFPB (en relation avec le DSU, la DDT et Le Foyer Rémois)
- Lancement des démonstrateurs du réemploi
- Accompagnement des dernières phases de relogement
- Poursuite de la participation citoyenne et de la concertation avec le Conseil Citoyen

#### **Gestion urbaine et sociale de proximité (G.U.S.P.)**

- Signature de la convention de Gestion Urbaine et Sociale de proximité ;
- Le Hamois bouge, 2ème édition
- Poursuite des concertations citoyennes autour du projet et des réunions régulières avec le Conseil Citoyen
- Mise en place des actions d'urbanisme transitoire
- Inauguration et exposition de la maquette du Hamois

#### **Habitat**

- Deuxième année de l'OPAH / OPAH-RU – objectifs de 100 dossiers sur l'année ;
- Signature CIL ;
- Formations.

#### **GAI AH**

- Formation A4 (Accompagnement des ménages) ;
- Animations : Foire de Printemps, marché Bio d'Outines durant la Fête de la Grue, semaine du développement durable, balades thermiques.

# SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

## Missions et activités principales

Le service SIG permet la centralisation et la rediffusion des données de la collectivité. Il offre grâce à plusieurs applications web comprenant de nombreuses couches géographiques le moyen de consulter et modifier les informations utiles au fonctionnement des différents services (Urbanisme, Services Techniques et mairies). Ces applications sont des outils d'aide au suivi des dossiers, à l'instruction des documents d'urbanisme, à la communication des différentes données en interne et aux citoyens. Le service permet également de répondre aux besoins des services et élus en matière de cartographies statistiques et analytiques, d'analyse de données et de recherches historiques.

## Organisation, fonctionnement et fréquentation

Le service SIG, composé d'un administrateur SIG est rattaché administrativement au service "Programme de Renouveau Urbain".

Pour l'année 2022, 17 applications métiers sont mises à disposition des services et des Communes. De plus, 3 sont en développement.

L'application historique de consultation du cadastre et des documents d'urbanisme disponible sur le portail carto, reste la plus utilisée avec en moyenne 36,7 utilisateurs/mois (-1,4 utilisateur qu'en 2020) et 484 connexions/mois soit 5 804 en 2022. Cela représente une diminution de la fréquentation de cette appli de 24 % par rapport à 2021.

Les 19 autres applications dédiées à des thématiques métiers particulières ont généré 4.463 connexions en 2022 (pour information en 2021, il existait seulement 12 applications métiers).

### Détail des applications existantes

Consultation des informations du cadastre et des documents d'Urbanisme	Accès public limité, Communes CCVCD et services collectivité
Gestion Urbaine de Proximité sur Vitry	Accès public
Gestion des Hydrants de Vitry	Mairie de Vitry
Gestion et consultation de l'Assainissement Non Collectif ANC (3 applications)	Services Techniques
Observatoire des commerces vacant de Vitry	Mairie de Vitry
Gestion des Établissements Recevant du Public ERP	Mairie de Vitry
Gestion et consultation du Patrimoine des Espaces Verts de la CCVCD (2 applications)	Communes CCVCD et ST
Suivi des travaux de l'espace public pour mise à jour du Plan Corps de Rue Simplifié	Communes CCVCD et ST
Consultation des captages de la CCVCD	Services Techniques
Gestion des Fils d'eau de la CCVCD	Services Techniques
Suivi des entreprises de la Zone industrielle Vitry-Marolles	Développement Éco.
Plaquette interactive sur la mobilité	Accès public
Distribution de flyer	Mairie de Vitry
Inventaire Voirie	Services Techniques

## Applications en développement

Carte des commerces Vitryat	Accès public
Trouver son secteur scolaire (Vitry et CCVCD)	Accès public
Parcours de mémoire	Accès public

## Réalisations 2022

Réalisation de 71 prestations cartographiques pour la Communauté de Communes (52 %) et de 66 pour la Commune de Vitry-le-François (48 %). Le temps de travail pour 2022 est de 57 % pour la Communauté de Commune et de 43 % pour Vitry-le-François.

### Prestations cartographiques et de données diverses

- Vérification des adresses pour la base de données du recensement (RIL) ;
- Envoi de données aux prestataires des Services Techniques ou des Mairies ;
- Création/Mise-à-jour/Impression de cartes diverses (ST, RU, Développement éco, Gémapi, Scolaire, communes, réseaux, pistes cyclables, Démoustication, Culture, SG, ... ) ;
- Création de 7 applications métiers dont 3 encore en développement (Suivi facture ANC, Mobilité, Distribution flyer, cartes sur les commerces, carte scolaire, balade historique, inventaire voirie) ;
- Mises à jour des données (population, logements avec préparation de la matrice cadastrale, ... ) ;
- Formation des utilisateurs du SIG.

### Sur le portail cartographique (<https://websig.vitry-le-francois.net/Portail/>)

- Mise à jour des fiches communales avec l'apport des données INSEE, maj Documents d'urbanisme ;
- Edition du plan des quartiers imprimable en A4, mise à jour du plan des voies cyclables.

### Sur le SIG (<https://websig.vitry-le-francois.net/arcOpolePRO/>)

- Mise à jour des fiches sur les PLU (anciennes contraintes, prescriptions, informations) ;
- Mise à jour et création de nouveaux profils ;
- Complément des informations sur les lieux publics.

## Projets 2023

- Mise à jour des fonds de plan et données métiers ;
- Mise à jour du Portail Cartographique ;
- Mise à jour du SIG, création/publication d'application métier (Scolaire, Commerces, Jardins de l'hôtel de ville, Réseau informatique, Observatoire des ZAE, ... ) ;
- Suivi de la mise en place du PCRS ;
- Mise à Jour du RIL ;
- Intégration des nouvelles mises à jour des documents d'urbanisme ;
- Cartographie via les prises de vues aériennes des cimetières de la CCVCD.

# URBANISME

## Missions

### Fonctionnement général du service

- Accueil physique et téléphonique du public ;
- Suivi administratif des dossiers en rapport avec l'urbanisme ;
- Veille réglementaire ;
- Rédaction des délibérations du Conseil Municipal ou du Conseil de Communauté relatives au service ;
- Participation à la Commission Aménagement ;
- Animation des commissions des impôts directs ;
- Suivi des procédures concernant les établissements classés pour la protection de l'environnement.

### Instruction

- Instruction des dossiers liés au droit des sols (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc...) pour les communes de la Communauté de Communes disposant d'un P.L.U. ou d'une carte communale et la Communauté de Communes Côtes de Champagne et Val de Saulx dans le cadre d'un conventionnement ;
- Instruction des dossiers concernant les Etablissements Recevant du Public (E.R.P.) et participation aux sous-commissions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (P.M.R.) ;
- Gestion de la police et du contentieux de l'urbanisme.

### Planification

- Participation / suivi des élaborations, révisions, modifications des documents d'urbanisme de la CCVCD ;
- Suivi des enquêtes publiques relevant de l'urbanisme.

### Foncier

- Gestion des déclarations d'Intention d'Aliéner (Ville de Vitry-le-François) ;
- Veille sur les opportunités foncières ;
- Négociations, cessions, acquisitions de biens immobiliers ;
- Participation / Suivi des travaux fonciers avec les géomètres ;
- Suivi des actes notariés.

## Chiffres-clés

### Foncier

- Déclaration d'Intention d'Aliéner (pour Vitry-le-François uniquement) : 129 (160 en 2021) ;
- Cession : 7 (7 en 2021) ;
- Acquisition : 6 (3 en 2021) ;
- Echange : 0 (0 en 2021) ;
- Prémption : 0 (0 en 2021) ;
- Enquête publique : 0 (0 en 2021) ;
- Bien sans maître : 0 (0 en 2021).

## **Droit des sols**

- Autorisations d'occupation des sols : 674 actes (816 en 2021) dont :
  - Permis de construire : 102 (220 en 2021) ;
  - Certificats d'Urbanisme opérationnel (CUb) : 48 (56 en 2021) ;
  - Permis d'aménager : 6 (2 en 2021) ;
  - Déclaration Préalable : 480 (488 en 2021) ;
  - Permis de démolir : 10 (10 en 2021) ;
  - Dossiers Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) : 33 (40 en 2021) dont 28 autorisations d'aménager.
- Visite de réception de travaux ERP : 2 ;
- Permanence ABF : 4.

## **Planification**

- Enquête publique : 1 (0 en 2021) ;
- Passage en CDPENAF : 0 (0 en 2021).

## **Divers**

- Accueil du public : environ 2 000 personnes par an.

## **Moyens mobilisés**

### **Ressources humaines : 5 agents**

- 1 chef de service à 100 % ;
- 1 adjointe à 100 % ;
- 1 instructrice ADS à 80 % ;
- 1 instructrice ADS-ERP à 100 % ;
- 1 instructrice ADS à 100 %.

### **Locaux**

- 3 bureaux et 1 salle d'archives, Cité Administrative, 3 rue du Vieux-Port à Vitry-le-François.

### **Matériels**

- 5 PC ;
- 1 copieur partagé avec les services de la Cité Administrative ;
- 5 accès internet ;
- Logiciels VisDGI, Droit de Cités et accès SIG.

## **Actions menées en 2022**

- Maintien de la prestation de service ADS avec la 4CVS.

# VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

## Missions et activités principales

La CCVCD a pour compétence « la création, l'aménagement et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire et de leurs équipements connexes ». Cela concerne :

- les voies internes aux zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques ;
- les voies desservant des équipements communautaires ;
- les travaux connexes qui concernent directement les voiries d'intérêt communautaire : parkings et stationnement connexes aux aménagements des voiries, l'éclairage public, les feux tricolores, la signalisation de droit commun et les réseaux d'eaux pluviales.

Une liste de voiries a été définie dans les statuts de la Communauté de Communes.

## Organisation et fonctionnement du service

Le service voirie et éclairage de la Ville de Vitry-le-François assure l'entretien et la maintenance des voiries d'intérêt communautaire, dans le cadre d'une mutualisation des moyens avec la CCVCD.

En 2022, le service compte 11 agents :

- 1 responsable de service ;
- 1 chef d'équipe voirie ;
- 2 agents d'exploitation voirie ;
- 1 chef d'équipe signalisation ;
- 1 agent d'exploitation signalisation ;
- 1 chef d'équipe éclairage public ;
- 2 agents d'exploitation éclairage public ;
- 1 chef d'équipe serrurerie ;
- 1 agent d'exploitation serrurerie.

Recrutement d'un gestionnaire de voirie en cours, suite au départ de l'agent en place en début d'année 2022.

## Mode de gestion et périmètre

Le service est réalisé partiellement en régie. Les chantiers majeurs nécessitent l'intervention d'entreprises extérieures.

Le périmètre d'intervention représente 22 voies d'intérêt communautaire (12,8 km au total) et 4 pistes cyclables (1,6 km au total), situées principalement au niveau de la zone industrielle Vitry/Marolles.

## Chiffres clés

Le périmètre d'intervention représente environ 14 km de voiries d'intérêt communautaire à entretenir et 350 points lumineux d'éclairage public.

Le parc de luminaires de la CCVCD à entretenir par le service éclairage public représente 11% du nombre de points lumineux, la majeure partie des installations étant propriété de ville de Vitry-le-François.

Le périmètre des voies à entretenir de la CCVCD ne représente que 6% de l'ensemble du patrimoine entretenu, en nombre, par le service voirie.

## Aspects financiers

### Budget réalisé 2022

- Fonctionnement : 25 000 €
- Investissement : 239 000 €

## Réalisations 2022

- Réfection de l'avenue Jean Juif entre l'avenue du Perthois et la rue du Bois Guillaume (107 000 € TTC) ;
- Réfection de la clôture de l'école Paul Fort (8 200 € TTC) ;
- Création de l'entrée charretière de la société SOMELEC (Nouvelle implantation) : (6 700 € TTC).

## Projets 2023

- Suppression du giratoire Avenue Jean Juif / rue du Bois Guillaume à Vitry-le-François (environ 83 000 € TTC) ;
- Réfection de la couche de roulement de l'avenue Jean Juif de la rue du Bois Guillaume au faubourg de Saint-Dizier (estimation 54 000 € TTC).

# BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

## Missions et activités principales

Le service Bâtiment a vocation à entretenir (maintien en condition, travaux d'amélioration), réaliser les vérifications obligatoires et mener des travaux majeurs (réhabilitation, etc.) dans les bâtiments communautaires ou des constructions neuves au profit de la CCVCD.

En ce qui concerne les bâtiments communautaires, la CCVCD gère et entretient différents types de bâtiments ou locaux :

- ceux qu'elle possède en bien propre ;
- ceux qui lui sont mis à disposition.

Ces bâtiments peuvent être répartis en 4 catégories :

- les bâtiments scolaires ;
- les bâtiments sportifs ;
- les bâtiments ou ouvrages de services ;
- les bâtiments administratifs.

## Organisation et fonctionnement du service

Le service Bâtiment de la Ville de Vitry-le-François assure l'entretien et la maintenance du patrimoine bâti communautaire, dans le cadre d'une mutualisation des moyens avec la CCVCD.

Le service Bâtiment/Régie est composé de 18 agents :

- 1 responsable de service (absent les 6 premiers mois - Recrutement en juillet 2022) ;
- 1 technicien bâtiment ;
- 2 chargés d'opérations (dont 1 départ en Octobre 2022, non remplacé) ;
- 1 gestionnaire des fluides ;
- 1 responsable de la régie ;
- 1 service maçonnerie/couverture composé d'un chef d'équipe et un agent d'exploitation ;
- 1 service menuiserie composé d'un chef d'équipe et d'un agent d'exploitation ;
- 1 service électricité composé d'un chef d'équipe et de deux agents d'exploitation ;
- 1 service peinture composé d'un chef d'équipe et d'un agent d'exploitation ;
- 1 service plomberie/CVC composé d'un chef d'équipe et d'un plombier-chauffagiste.

## Mode de gestion et périmètre

Le service est réalisé partiellement en régie. Les chantiers majeurs nécessitent l'intervention d'entreprises extérieures.

Le périmètre d'intervention du service concerne :

- 6 groupes scolaires situés à Vitry-le-François ;
- 9 groupes scolaires situés dans les communes membres ;
- 3 accueils collectifs de mineurs (La Chaussée sur Marne, Marolles, et St Ouen) ;
- 1 cuisine centrale ;
- 2 gymnases ;

- 1 piscine ;
- 1 office du tourisme ;
- 1 terrain de football et ses installations à Somsois ;
- 2 zones d'activités et leurs installations annexes ;
- Les locaux des services communautaires (La Fabrique, les services techniques, bureaux, serres, aire de compostage, déchèteries).

## Chiffres clés

L'ensemble des infrastructures dont la compétence relève de la CCVCD représente environ 60.000 m<sup>2</sup> bâti.

## Aspects financiers

### Budget 2022 réalisé Bâtiment (X012)

- Investissement : 182 490,74 € TTC ;
- Fonctionnement : 114 845,06 € TTC.

### Budget 2022 réalisé Centre aquatique (X016) :

- 6.222.920,55 € TTC.

## Réalisations 2022

Les opérations principales d'investissement en 2022 sont :

- La construction d'un centre aquatique (achevé en 2023) ;
- Des travaux de confort dans les groupes scolaires ;
- Travaux de rénovation énergétique dans les groupes scolaires (pose de robinets thermostatiques) ;
- Entrée du Groupe scolaire Jules Ferry ;
- La création de nouveaux sanitaires à l'école primaire de Frignicourt.

## Projets 2023

- Actions de performance énergétique dans les groupes scolaires ;
- Rénovation de 140 points lumineux d'éclairage public, remplacement par des LED (120 000 €TTC) ;
- Construction du Centre Aquatique (achevé en 2023).

# MARCHÉS PUBLICS

## Missions et activités principales

### 1. L'organisation et la mise en œuvre des procédures d'achats

- Planification et programmation des achats ;
- Élaboration/rédaction des avis de publicité et des pièces administratives des dossiers de consultation liés aux marchés publics et délégations de service public à conclure ;
- Organisation et mise en œuvre des procédures de passation des contrats ;
- Passation, notification et contrôle des marchés.

### 2. La gestion administrative et financière des procédures liées à une opération

- Suivi administratif et financier des marchés publics en rédigeant les avenants, ordres de service de maîtrise d'ouvrage et en délivrant les agréments de sous-traitance ;
- Gestion des certificats pour paiement des factures liées aux marchés publics et certification des factures sur le logiciel métier prévu à cet effet.

### 3. La participation au développement de la culture marchés au sein de la collectivité

- Participation à l'élaboration de la cartographie des achats ;
- Rédaction de guides, de modèles types et d'outils à destination des élus ou des services opérationnels ;
- Participation au développement des bonnes pratiques.

### 4. Le conseil aux services opérationnels

- Assistance aux services opérationnels dans la définition des besoins et dans le montage de leur dossier en rapport avec les règles de la commande publique.

### 5. La gestion juridique et la prospective

- Mise en œuvre de groupements de commande ;
- Optimisation et sécurisation juridique des procédures ;
- Réalisation d'un pré-contrôle de légalité, le cas échéant ;
- Rédaction d'avis juridiques et de notes thématiques en lien avec la commande publique ;
- Proposition de montages contractuels ;
- Veille juridique, réglementaire et jurisprudentielle relative à la commande publique ;
- Information sur les évolutions de la réglementation en matière de commande publique ;
- Conseil auprès des élus et des services quant aux choix des procédures ;
- Conseil et sensibilisation des élus et des services en matière de risques juridiques ;
- Traitement de situations précontentieuses, voire contentieuses, liées aux contrats publics.

### 6. L'animation et le pilotage de réunions

- Préparation et présentation des dossiers en Commission d'Appel d'Offres ou en jury.

## Organisation et fonctionnement du service

Le service Marchés Publics est composé de 4 agents, exerçant à temps plein :

- 1 responsable de service ;
- 3 chargées de la commande publique.

En 2022, le service a fonctionné à hauteur de 4 ETP.

## Mode de gestion et périmètre

Le service étant mutualisé, il traite en direct les dossiers portés par la Communauté de Communes et par la Ville de Vitry-le-François.

### Répartition des marchés par entité

En 2022, le service a travaillé au profit des deux entités. Néanmoins, il y a eu davantage de procédures réalisées pour la Ville notamment en raison de l'opération « Fermeture de la Halle » qui a fait l'objet d'une procédure allotie et de diverses opérations de voirie (aménagement de la rue de la Glacière et du parking Saint-Memje, de la ruelle du Bac, sécurisation de la rue de la Jouette, entretien divers de voirie). Au titre de la CCVCD, ont principalement été pris en charge des marchés d'études et de services ainsi qu'un marché de travaux.

Entité	Nb procédures
Ville	14
CCVCD	8

Le champ d'intervention du service Marchés Publics porte sur des consultations d'une valeur estimée supérieure à 40 000 € HT. Le service accompagne toutefois les services opérationnels dans le montage des consultations inférieures à ce seuil et peut également lancer ponctuellement ce type de consultations.

Le délai de traitement des dossiers diffère, selon leur degré de complexité, un temps conséquent sur l'élaboration du Dossier de Consultation pouvant s'avérer utile. Par ailleurs, il fluctue aussi selon le délai utile pour l'analyse des offres au vu du nombre de plis reçus et de la mise en œuvre éventuelle de phase de négociation voire de demande régularisation ou de précision sur la teneur des offres.

A noter en 2022, une sollicitation croissante des services opérationnels afin de bénéficier d'un accompagnement du service Marchés Publics tant dans la rédaction des cahiers des charges, dans la définition des besoins que dans la phase d'analyse des offres.

## Chiffres clés

En 2021, le service des marchés publics a notifié, au titre de la Communauté de Communes, 7 marchés pour un montant total de 1.808.412,00 € TTC. Cette présentation porte uniquement sur les marchés notifiés au cours de l'année et non sur ceux préparés et/ou lancés en 2022 et qui ont été attribués en 2023.

### Type de marchés conclus pour la CCVCD

Année	Fournitures		Prestation intellectuelles		Travaux		Total	
	Nb	Montant TTC	Nb	Montant TTC	Nb	Montant TTC	Nb	Montant TTC
2021	2	76.603,18 €	1	260.370,00 €	3	1.006.221,90 €	8	1.343.195,08 €
2022	2	248.457,60 €	4	1.316.697,36 €	1	243.257,04 €	7	1.808.412,00 €

Le service Marchés Publics a principalement conclu des marchés de prestations intellectuelles de type études ou maîtrise d'œuvre (MOE).

### Type de procédure mise en œuvre

En 2022, les procédures passées au titre de la CCVCD ont été déclinées autant en procédure adaptée (3) qu'en procédure formalisée (4) eu égard au montant estimatif des marchés concernés.

## Techniques d'achats utilisées

Le service Marchés publics recourt à plusieurs techniques d'achats :

- Les accords-cadres à bons de commande (ACBC) ;
- Les accords-cadres à marchés subséquents (ACMS) ;
- Les procédures dites « uniques », conclues pour une durée déterminée, non reconductible.

Après un recours notable aux accords-cadres en 2020 et à moindre échelle en 2021, ce qui a permis de contractualiser pour une période de plusieurs années pour des prestations identiques, l'année 2022 a poursuivi la démarche avec le recours aux ACBC pour 4 marchés.

## Factures traitées

En 2022, le nombre de factures traitées pour la CCVCD a substantiellement augmenté 177 contre 141 en 2021. Le volume financier pris en charge s'explique principalement par l'opération de construction du centre aquatique.

Le service Marchés Publics a été davantage impacté par le traitement des factures de la communauté de communes que celles de la Ville.

Année	Entité	Montant payé
2021	CCVCD	5 980 336,80 €
	Ville	2 681 018,15 €
2022	CCVCD	6 568 170,91 €
	Ville	2 060 301,85 €

## Aspects financiers

Le service Marchés Publics génère chaque année des frais de publication en raison des avis de publicité, qui ont pour objet d'assurer la mise en concurrence des procédures. Le volume financier dédié annuellement dépend du nombre de consultations lancées et de leur nature (les frais de publication sont moins onéreux en cas de procédure adaptée comparativement aux procédures formalisées).

Ci-dessous, les frais engagés sur les trois dernières années :

Exercice	Montant TTC
2020	5 061,60 €
2021	6 588,00 €
2022	6 284,00 €

2022 est principalement marquée par des frais liés à la relance de marchés récurrents pluriannuels (ex : contrôle d'installations d'ANC) et par le lancement de divers marchés expliquant le maintien des frais de publication sur cette période par rapport à 2021.

## Réalisations 2022

En 2022, le service a engagé les marchés suivants :

### Fournitures et services

- Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage (AC à BC – Montant notifié 87 048 € HT) ;
- Réalisation de contrôles d'installations d'assainissement non collectif (A.N.C) (AC à BC – Montant maximum notifié 120 000,00 € HT).

### Prestations intellectuelles

- Suivi-Animation des OPAH de la CCVCD // lot 1 Suivi- Animation de l'OPAH-RU sur le périmètre ORT de la Ville de VLF (600 000,00 € HT) ;
- Suivi-Animation des OPAH de la CCVCD// lot 2 Suivi- Animation de l'OPAH de la CCVCD (400 000,00 HT)

- Les diagnostics et schémas directeurs du système d'assainissement des communes de Couvrot et Soulanges (61 615,00 € HT)
- Maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique de 3 groupes scolaires (35 632,80 € HT)

#### **Travaux**

- Réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable à Saint-Ouen-Domprot (202 714,20 € HT).

### **Projets 2023**

Les missions du service Marchés Publics se poursuivront en 2022 pour confirmer :

- La généralisation du processus de groupements des achats ;
- La rationalisation des procédures grâce au recours aux accords-cadres ;
- La création d'une cartographie des achats ;
- La réalisation d'un guide marché ;
- La finalisation de l'archivage des dossiers de marché ;
- Le suivi de tous les dossiers de marchés publics d'investissement et de fonctionnement.

## PISCINE COMMUNAUTAIRE

En 2022, la piscine a ouvert 331 jours

Fréquentation totale : 41 218 entrées

- 27 942 pour les créneaux réservés
- 13 276 pour le public

Recettes : 137 090,25 €.

Les dépenses du service piscine sont réparties en 3 postes :

Bâtiment	75 060,73 €
Fonctionnement	14 708,01 €
Personnel	318 118,68 €
<b>Total net</b>	<b>407 887,42 €</b>

Déficit de fonctionnement annuel : 270 797,17 €.